

LE GREBE n° 7

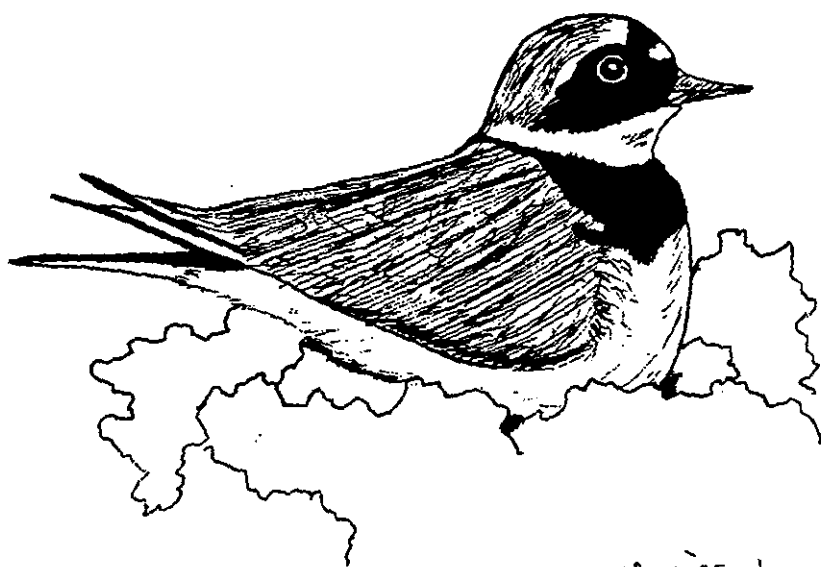
Publication du
Groupe ornithologique
d'Ille-et-Vilaine

Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne
S.E.P.N.B.
Groupe Ornithologique
Maison de la Consommation et de l'Environnement
48, Boulevard Magenta, 35000 RENNES

LE GREBE N° 7

Sommaire

Les populations de limicoles en baie du Mont Saint-Michel : bilan des opérations de comptage concertées. Sophie Quenec'hdu	p 4
Bilan de six années de suivi des migrations post-nuptiales de limicoles sur un site continental : le lac de Haute-Vilaine. Bertrand Helsens	p 12
Enquête sur les oiseaux nicheurs des marais de Redon en 1992. Guy-Luc Choquené	p 30
Les oiseaux de Miniac-sous-Bécherel. Fanch Pustoc'h	p 36
L'étang de Châtillon-en-Vendelais; bilan de dix années de suivi. Guy-Luc Choquené	p 44
Suivi ornithologique à la Pointe du Grouin. Pascal Lhoutellier	p 56
Le Moineau friquet en Ille-et-Vilaine. Laurent Mary	p 60
Le Choucas des tours en Ille-et-Vilaine. Jean-Luc Chateigner	p 65



CHATAIGNÈRE L.

Les populations de limicoles en Baie du Mont Saint-Michel : bilan des opérations de comptage concertées

Sophie QUENEC'H DU

Depuis décembre 1992, ont lieu en Baie du Mont Saint-Michel des comptages concertés entre le GONm (Groupe Ornithologique Normand) et le groupe ornithologique de la section Ile-et-Vilaine de la SEPNB (Société d'Etude et de Protection de la Nature en Bretagne). L'intérêt de cette étude est de montrer l'importance de la Baie pendant les différentes périodes du calendrier ornithologique, à savoir l'hivernage, la migration prénuptiale, l'estivage et la migration post-nuptiale. Les dernières données dont nous disposions avant cette date remontaient à 1982.

I. Méthodes

I.1 Déroulement des comptages

Les comptages concertés entre le groupe ornithologique de la section Ile-et-Vilaine de la SEPNB et la section Manche du GONm ont été effectués du mois de décembre 1992 au mois d'avril 1993. Ces comptages devaient avoir lieu un dimanche (compte tenu des contraintes professionnelles des ornithologues amateurs), vers la fin du mois, à marée haute diurne et de préférence avec de bonnes conditions de visibilité (pas de pluie, pas de vent, pas de brouillard). Les trois premières obligations passant avant les autres, peu de comptages ont été réalisés dans des conditions idéales.

La Baie est découpée en plusieurs secteurs, prospectés par un nombre variable de personnes. Chaque groupe possède au moins une lunette d'observation et note pour son secteur le nombre d'oiseaux présents sur l'estran (limicoles, canards et oies, rapaces, certains laridés, éventuellement certains passereaux). Ces résultats sont ensuite synthétisés par L. Gohier pour l'Ile-et-Vilaine et par L. Loison pour la Manche.

Les chiffres de ces comptages ont été éventuellement corrigés par nos observations personnelles dans la semaine suivant ou précédant le comptage concerté. En effet, certains oiseaux qui se regroupent derrière les bancs coquilliers en groupes compacts peuvent ne pas être vus. D'autre part, il faut tout de suite préciser que les chiffres du mois de décembre sont dans l'ensemble très largement sous-estimés (sauf pour les Barges à queue noire dont le chiffre a pu être corrigé grâce à P. Le Mao). En effet, ce comptage étant le premier de la série, il n'a pas été effectué dans d'aussi bonnes conditions que les autres.

I.2 Remarques sur la fiabilité des comptages

a) erreurs "inévitables"

En Grande-Bretagne, des mesures de l'imprécision ont été réalisées grâce à des photos aériennes (Prater A.J., 1979). Il a été noté une tendance à la sous-estimation de l'ordre de 5 à 10 % pour les petits groupes (moins de 1000 individus) de petites espèces et de l'ordre de 25 % pour les plus grands groupes de petites espèces. En ce qui concerne les grosses espèces, le même auteur (Prater A.J., 1981) note une tendance à la surestimation, en particulier des petits groupes. En fait, l'idéal serait de réaliser ces comptages à deux au moins, un notant les résultats et estimant le nombre total de la plus grosse espèce aux jumelles, l'autre comptant les petites espèces au télescope (Piersma T., 1980). L'expérience permet bien évidemment de minimiser ce type d'erreur.

Une autre source d'erreurs vient de la configuration de la Baie et en particulier de l'accessibilité des différents sites, en particulier à l'est de la Chapelle Sainte-Anne (très grands herbous entrecoupés de nombreux étiers très souvent infranchissables).

b) erreurs liées aux conditions dans lesquelles sont réalisées les comptages

R. Mahéo a montré, lors de l'étude de 1980/1982, qu'il existait peu d'échanges entre les reposoirs et que les oiseaux étaient relativement fidèles à leurs zones d'alimentation.

De plus, il a montré que les meilleurs résultats sont obtenus avec des comptages effectués sur les regroupements de marée montante, pour des coefficients de 70-80 : d'une part le nombre des regroupements n'est pas très important, contrairement aux plus faibles coefficients, d'autre part, ceux-ci ne contiennent pas un nombre trop important d'oiseaux, contrairement aux plus forts coefficients.

Il est évident que tous les problèmes de météo limitant la visibilité (ils sont fréquents en Baie du Mont Saint-Michel) sont une source d'erreur dans les comptages.

I.3 Résumé

Les conditions dans lesquelles se sont déroulés les comptages de cette année sont donc loin d'être idéales pour de nombreuses raisons. J'ai d'ailleurs relevé de très larges sous-estimations dans le comptage de certaines espèces, particulièrement les Barges à queue noire, les Barges rousses et les Bécasseaux maubèches.

Certains facteurs pourraient être améliorés :

les comptages peuvent avoir lieu sur les zones d'alimentation et sur les regroupements de marée descendante ou montante : on éviterait ainsi les "2 ou 3 Barges rousses" sur la plage de Saint-Pair, qui en accueille en réalité 600. De même pour les Barges à queue noire et les Bécasseaux maubèches.

si les conditions (en particulier la météo) sont mauvaises le jour du comptage, il faudrait le réaliser dans le cours de la semaine suivant la date officielle.

il faudrait essayer de ne retenir que les heures de marée montante.

II Evolution des effectifs

	décembre	janvier	février	mars	avril
Huître pie	3671	8837	5392	2064	2200
Bécasseau variable	12675	28230	18171	4072	3650
Pluvier argenté	1336	2401	2235	3131	1800
Bécasseau maubèche	554	1370	1560	63	51
Courlis cendré	954	4328	4049	2308	214
Barge à queue noire	1200	2500	810	86	0
Barge rousse	614	650	820	6	1
Bécasseau sanderling	207	85	80	35	1
Grand Gravelot	163	212	126	51	2700
Avocette élégante		14	6	68	3
Bécasseau minute		10		0	0
Chevalier gambette	15	15	56	3	7
TOTAL	21389	48652	33305	11887	10627

Evolution annuelle des effectifs de limicoles en Baie du Mont Saint-Michel
de décembre 1992 à avril 1993

II.1 Cycle d'abondance

Six espèces (Huître pie, Pluvier argenté, Grand Gravelot, Courlis cendré, Barge rousse, Bécasseau variable) sont présentes tout au long de l'année sur le site d'étude. Le Bécasseau maubèche et la Barge à queue noire ne sont absents qu'un mois. Quelques espèces, comme le Courlis cendré, ne sont observées en nombre important qu'aux passages pré et post-nuptiaux.

Les données de 1980/1982, confirmées par les résultats de cette année, montrent que l'hivernage regroupe sur la Baie entre 42000 et 61000 limicoles avec un maximum en janvier. Les départs s'amorcent fin février et s'accroissent au cours du mois de mars : les effectifs chutent jusqu'à 14500 à 15000 oiseaux à la fin mars. Pendant les mois d'avril et de mai, la tendance se confirme. Les effectifs les plus faibles sont observés en juin avec moins de 3000 individus. Les premiers migrateurs arrivent début juillet et les effectifs augmentent ensuite progressivement au cours des mois d'été et d'automne pour atteindre leur maximum en hiver.

L'utilisation de la Baie au cours du cycle annuel se résume schématiquement comme suit :

- Certaines espèces, comme le Grand Gravelot, arrivent tôt dans la saison, les adultes avant les juvéniles. Les hivernants sont en général en faible nombre mais les migrateurs sont relativement abondants au printemps. L'estuaire apparaît comme une étape migratoire.

- Pour certaines espèces, comme le Bécasseau variable, les Barges, le Pluvier argenté ou le Courlis cendré, l'arrivée des migrateurs ou des hivernants est précoce. La mue est complétée en Baie. Il existe de grandes variations entre les espèces pour la longueur du pic de migration et du pic d'hivernage. Pour la plupart, la Baie est une étape migratoire, mais contrairement aux espèces précédentes, c'est également un quartier d'hivernage, voire un quartier de mue.

- D'autres espèces, comme l'Huîtrier pie ou le Bécasseau maubèche, arrivent relativement tard dans la saison. La Baie est donc essentiellement pour elles un quartier d'hivernage.

- Enfin, il y a une espèce nicheuse, le Gravelot à collier interrompu.

L'étude du cycle d'abondance des limicoles en Baie du Mont Saint-Michel permet de montrer l'importance de ce site, non seulement comme zone d'hivernage pour la plupart des limicoles, mais également comme étape migratoire. Certaines espèces, comme l'Huîtrier pie et le Bécasseau variable sont présentes toute l'année.

Les données de l'année 1992/1993 n'ont pas permis l'étude des phases de la migration pré-nuptiale et d'estivage pour la plupart des espèces. Ce cycle reste donc à compléter afin d'étudier l'ensemble des différences avec les données des années 1980/1982. Les différences déjà notées se situent plus au niveau des effectifs que de la phénologie.

On note d'importantes fluctuations dans l'évolution de la richesse spécifique entre la période d'hivernage et les périodes de migration. 20 à 22 espèces sont présentes en septembre contre seulement 11 à 15 en janvier. La Baie est donc une étape migratoire pour les espèces secondaires. Ces passages ne sont pas toujours apparents dans les comptages car ils ont souvent lieu sur de courtes périodes et sont difficiles à apprécier compte tenu de l'immensité de la Baie.

II.2 Evolution interannuelle des effectifs

Cette étude est possible à partir des comptages effectués en janvier pour le BIROE (Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau).

Pour l'Huîtrier pie, le Bécasseau variable, le Courlis cendré et le Pluvier argenté, les effectifs se maintiennent à un niveau relativement stable. Pour la Barge rousse et le Bécasseau maubèche, on observe une nette diminution des effectifs. Les effectifs de la Barge à queue noire, après une nette diminution jusqu'en 1991, remontent de façon spectaculaire. Quant aux effectifs du Bécasseau sanderling et du Grand Gravelot, ils progressent de manière évidente depuis

1981. Les données du BIROE des dernières années nous montrent deux pics et une chute des effectifs remarquables : deux pics en 1985 et 1987 (sauf pour le Pluvier argenté) et une chute en 1991.

Les effectifs de Barges rousses et de Bécasseaux maubèches sont très en diminution très nette, non seulement par rapport aux autres espèces, mais également de manière absolue. Les autres espèces principales sont relativement stables ou en légère diminution. Parmi les espèces secondaires, on remarque la nette augmentation de la taille des populations de Grand Gravelot et de Bécasseau sanderling.

Comme nous l'avons déjà souligné, les comptages sont sujets à de nombreuses erreurs.

Des oiseaux en reposoir sont très souvent dissimulés derrière des bancs de sable, non contournables à marée haute. On peut donc ne compter qu'une partie du groupe, voire le manquer.

Par exemple, la Barge à queue noire, qui est une espèce très grégaire et discrète se concentrant souvent en groupes très compacts d'un très grand nombre d'individus, illustre bien ce phénomène. De plus, la taille importante des groupes rend difficile leur évaluation. Ainsi, il semble que toutes les Barges à queue noire n'aient pas été comptées lors des comptages de 1989 et 1991 (Mahéo R., comm. pers.).

De même, le Bécasseau variable se trouve non seulement en groupe compact, mais également en groupe plurispécifique, et est donc facilement dissimulé par des limicoles plus grands.

Certains totaux anormalement bas, comme en 1991 pour la plupart des espèces ou 1993 pour le Bécasseau maubèche, peuvent simplement s'expliquer par un problème de comptage.

La Baie apparaît comme un refuge climatique pour les espèces hivernant normalement en Mer du Nord. C'est toutefois un espace fragile et tous les facteurs affectant son potentiel trophique sont susceptibles d'entraîner une modification à long terme des effectifs de limicoles.

La population de limicoles est dépendante des conditions trophiques dans la Baie (surface effective pour l'alimentation, richesse en proie, compétition inter et intraspécifique), du succès de la reproduction, mais aussi de la totalité de la population hivernante nationale (Evans P.R., 1978/1979).

II.3 La Baie du Mont Saint-Michel au niveau national et international

espèces	niveau d'importance internationale	niveau d'importance nationale
Huîtrier pie	9000	400
Avocette élégante	700	160
Grand Gravelot	500	60
Pluvier argenté	1500	170
Bécasseau maubèche	3500	175
Bécasseau sanderling	1000	30
Bécasseau. variable	14000	2400
Barge à queue noire	700	65
Barge rousse	1000	70
Courlis cendré	3500	180
Chevalier gambette	1500	40
Tournepierrre à collier	700	60

Critères numériques pour le classement d'une zone humide d'après la convention de Ramsar pour les principales espèces de limicoles hivernant en France (d'après Mahéo).

Selon les critères de la convention de Ramsar, la Baie est une zone d'importance internationale pour l'hivernage de l'Huîtrier pie, du Bécasseau variable, du Pluvier argenté, de la Barge à queue noire, de la Barge rousse et du Bécasseau maubèche. C'est une zone d'importance nationale pour l'hivernage du Courlis cendré, du Grand Gravelot et du Bécasseau sanderling. Il convient donc de la considérer comme telle dans les programmes d'aménagement.

III Localisation des principaux reposoirs et zones d'alimentation

III.1 Les principaux reposoirs de pleine mer des limicoles

Ces reposoirs sont localisés en limite du front de mer de marée haute. Plus l'espace disponible entre le front de mer et la rive est importante, c'est-à-dire plus le coefficient de marée est faible, plus leur nombre est important. Pour de faibles coefficients, les reposoirs sont quasi-continus tout le long de la côte.

Pour des coefficients de 60 à 80, on les trouve essentiellement en bordure d'herbus à l'est de la Chapelle Sainte-Anne. Les herbus et les bancs coquilliers autour du Vivier-sur-Mer accueillent d'importantes concentrations. Toutefois, on trouve également des reposoirs directement sur le sable, en particulier dans la partie normande, où les principaux reposoirs sont localisés sur la plage de Dragey ; il semble que l'importance de ces reposoirs ait diminué depuis 1982.

Lors de forts coefficients, la surface disponible à marée haute se réduisant, le nombre de reposoirs diminue également. Ces reposoirs de grande marée sont

situés dans les grands herbous entourant le Mont Saint-Michel et sur les bancs coquilliers autour du Vivier-sur-Mer.

III.2 Les principales zones d'alimentation des limicoles

Il y a essentiellement deux zones : sur la partie bretonne du château Richeux à la limite ouest de la réserve de chasse maritime et sur la partie normande entre la pointe de Champeaux et Genêt. Entre ces deux zones, il existe quelques flots, très variables dans leur localisation et leur importance, en particulier à l'est du Mont Saint-Michel. La zone devant la réserve de chasse maritime peut être qualifiée de désertique pour l'alimentation des limicoles en hiver.

Il semble que la zone d'alimentation des limicoles de la plage de Dragey ait régressé, tant en surface qu'en densité.

Sur les cartes obtenues en 1993, on note la présence d'une zone d'alimentation sur les plages de Saint-Pair et de Jullouville, plages qui n'avaient pas été prospectées lors de l'étude de 1980 à 1982.

III.3 Remarque sur la répartition spatiale pendant les migrations de printemps

Ces localisations évoluent pendant le cycle annuel. Lors des migrations de printemps, seuls les herbous à l'est de la Chapelle Sainte-Anne accueillent des limicoles en reposoir. Pendant l'alimentation, la zone désertique en hiver semble être quasiment la seule utilisée au printemps. Ceci avait déjà été observé par P. Boret et R. Mahéo en 1980/1982 et a été confirmé par nos observations personnelles.

IV Conclusion

De par sa position centrale sur la route migratoire Est-Atlantique des limicoles, le littoral français, et particulièrement la Baie du Mont Saint-Michel, a une importance considérable pour l'hivernage et la migration de ces espèces.

En Baie du Mont Saint-Michel, 7 espèces principales (l'Huîtrier pie, le Bécasseau variable, le Courlis cendré, le Pluvier argenté, la Barge à queue noire, la Barge rousse et le Bécasseau maubèche) sont présentes la majeure partie de l'année et 1 espèce (le Grand Gravelot) est présente en nombre important lors des passages migratoires. De nombreuses autres espèces de limicoles fréquentent également la Baie, mais de manière plus irrégulière, essentiellement pendant les migrations.

Le cycle d'abondance montre que les 7 espèces mentionnées ci-dessus utilisent principalement la Baie comme zone d'hivernage. Mais la Baie est également une étape migratoire lors des migrations pré et post-nuptiales, un refuge climatique lors des vagues de froid et même une zone de mue ou d'estivage pour certaines

espèces. Toutes ces données restent à préciser par rapport aux données acquises en 1980-1982 par R. Mahéo et P. Boret.

L'étude de l'évolution interannuelle des effectifs de limicoles en hivernage dans la Baie du Mont Saint-Michel permet de dégager des tendances et de faire apparaître des variations. En Baie, la tendance est plutôt à la diminution sauf pour quelques espèces secondaires. Cette diminution est même très importante pour des espèces comme le Bécasseau maubèche ou la Barge rousse. Par contre, la tendance semble être à l'augmentation pour la Barge à queue noire. Ces évolutions peuvent s'expliquer par des changements de conditions trophiques, soit directs (diminution des zones d'alimentation), soit indirects (augmentation du dérangement).

La présence de pics sur les courbes d'évolution des effectifs montre le rôle de refuge climatique joué par la Baie pour les limicoles hivernant en Mer du Nord. Les creux d'effectifs observés s'expliquent en partie par des comptages incomplets.

Trois zones sont préférentiellement utilisées par les limicoles : une large zone allant de Cancale à la limite ouest de la réserve de chasse, une zone allant de Dragey à la pointe de Champeaux et une zone entre Saint-Pair et Jullouville.

La modification du potentiel trophique de la Baie aura des conséquences à long terme sur les effectifs de limicoles en hivernage.

Notons aussi à titre de remarque que la Baie du Mont Saint-Michel a également une importance considérable pour l'hivernage de la Bernache cravant et de nombreux Canards.

Bibliographie

Evans P. R. 1978/1979 : Reclamation of intertidal land : some effect on Shelduck and wader population in the Tees Estuary ; Proceedings symposium on feeding ecology of waterfowl, pp 147-168. Verhandlungen der ornithologischen gesellschaft in Bayern, Band 23, Heft 2/3.

Mahéo R. 1992 : Valeur internationale du littoral français pour les limicoles en hivernage ; Alauda n° 60, pp 227-234.

Piersma T. 1980 : Numbers of waders wintering on the Banc d'Arguin ; Report of the Netherland Ornithological Mauritanian expedition, pp 68-84.

Prater A. J. 1979 : Shorebird census studies in Britain ; Shorebirds in marine environment, studies in avian biology n° 2, pp 157-166.

Prater A. J. 1981 : The count ; Estuary birds of Britain and Ireland, éditions Calton, pp 118-130.

Bilan de six années de suivi des migrations post-nuptiales de limicoles sur un site continental : le lac de Haute-Vilaine

Bertrand HELSENS

I Introduction

Le lac de Haute-Vilaine, né de la construction d'un barrage en 1983 sur la Vilaine, est situé sur les communes de La Chapelle-Erbrée et de Saint-M'Hervé en Ille-et-Vilaine et sur la commune de Bourgon en Mayenne. Il s'étend sur près de 7 kilomètres de long (voir carte 1).

Constituant une réserve d'eau pour les villes situées en aval du barrage, ce lac voit, chaque année, son niveau baisser régulièrement à partir de juin-juillet et remonter durant l'hiver.

Le lac de Haute-Vilaine est situé sur la voie de migration des oiseaux venant des pays nordiques (Islande, Scandinavie, Groenland, Royaume-uni, ...) et rejoignant leurs sites d'hivernage jusqu'en Afrique sud-saharienne pour certaines espèces (voir carte 2). Ces oiseaux venus du nord longent les côtes de la Manche et rejoignent le littoral Atlantique en passant notamment au-dessus des départements de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine.

En été, la baisse du niveau d'eau du lac dégage de larges vasières qui permettent aux oiseaux fatigués par un long voyage, et principalement les limicoles, de faire une halte pour se nourrir et reprendre des forces.

II Suivi réalisé

L'intérêt ornithologique de ce site comme halte migratoire lors des migrations post-nuptiales a été mis en évidence à partir de 1986 par le groupe ornithologique de la Mayenne. Pendant six années un suivi y a été réalisé de juillet à octobre avec, à partir de 1989, la prise en charge de ce suivi par le groupe ornithologique d'Ille-et-Vilaine.

Le tableau ci-dessous indique pour chaque année les dates de première et dernière visite sur le site ainsi que le nombre de visites effectuées pour suivre le passage post-nuptial des limicoles.

Année	Dates de début et fin	Nombre de visites
1986	du 18/06 au 19/10	48
1987	du 07/07 au 23/10	52
1988	du 27/06 au 25/10	29
1989	du 16/07 au 15/10	92
1990	du 24/06 au 22/10	70
1991	du 01/07 au 10/10	56

La pression d'observation a été différente d'une année à l'autre. L'année 1989, pendant laquelle un comptage journalier a été effectué, et dans une moindre mesure 1990, sont les deux années les mieux suivies. Par contre 1988 a été très faiblement suivie.

Le début des comptages est lié au début de la baisse du niveau d'eau du lac.

Il faut noter que la vocation loisir de ce site (baignade, activités nautiques, pêche, randonnée, ...) provoque un dérangement non négligeable des oiseaux. Les résultats des comptages s'en trouvent altérés.

III Résultats

27 espèces de limicoles ont été recensées sur le lac de Haute-Vilaine lors du passage post-nuptial. Certaines espèces sont régulières, comme le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) ou le Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*), d'autres sont plus rares comme le Bécasseau minute (*Calidris minuta*), et enfin la présence de certaines reste exceptionnelle comme pour le Bécasseau tacheté (*Calidris melanotos*) ou le Chevalier stagnatile (*Tringa stagnatilis*).

La synthèse ci-après indique pour chaque espèce :

- le statut de l'oiseau sur le site (rare, régulier, etc),
- pour les espèces rares ou peu fréquentes : la liste des données,
- pour les espèces régulières : un tableau indiquant, par année, les dates de premiers et derniers contacts, les pics de passage, le nombre de contacts et le pourcentage de contacts par rapport au nombre de visites.
- un texte de synthèse.

Les espèces sont présentées dans l'ordre systématique.

- Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*)

Migrateur rare.

Seulement 2 données ont été obtenues : 5 individus le 21/08/1987 et 11 le 14/09/1990.

Les oiseaux observés proviennent probablement des populations nordiques. Les exigences alimentaires de l'Avocette lui font rechercher de préférence des milieux saumâtres ou salés dans lesquels elle trouve en grande quantité des invertébrés (larves, insectes, crustacés) de petite taille qui constituent l'essentiel de sa nourriture. De plus, un besoin de sécurité lui fait rechercher des espaces dégagés. Sa présence à l'intérieur des terres reste donc peu courante.

- **Petit Gravelot** (*Charadrius dubius*)

Migrateur régulier mais en faible nombre.

Il a niché de façon certaine en 1990 et probablement en 1987.

Le passage commence chaque année dans la première quinzaine de juillet, à l'exception de 1988 où aucune donnée n'a été obtenue avant le 21/08, et se termine dans la dernière décade de septembre et plus rarement début octobre. Les résultats de 1988 peuvent s'expliquer par le faible nombre de visites effectuées.

année	prem. date	dern. date	maximum	nb. d'obs.	% de contacts
1986	16/07	02/10	6 le 05/09	23	48 %
1987	06/07	13/09	5 le 16/07	12	23 %
1988	21/08	25/09	1 ind.	7	24 %
1989	04/07	20/09	9 le 29/07	50	54 %
1990	09/07	28/09	6 le 14/07	22	31 %
1991	02/07	10/10	7 le 24/07	13	23 %

Les passages se font généralement en deux vagues, d'abord les adultes de mi-juillet à mi-août, puis les jeunes de mi-août à fin septembre. Ceci est très sensible en 1989 (comptage journalier) :

- présence constante d'individus entre le 16/07 et le 12/08,
- absence de donnée entre le 13/08 et le 19/08,
- reprise des contacts le 20/08 et jusqu'au 20/09.

En 1988, les 7 données obtenues se rapportaient à des individus isolés.

- **Grand Gravelot** (*Charadrius hiaticula*)

Migrateur irrégulier et en faible nombre.

Le gros du passage a lieu dans les deux premières décades de septembre, mais des contacts sont obtenus dès fin juillet (en 1989, 90 et 91) et en août. Les derniers contacts sont obtenus dans la première décade d'octobre.

année	prem. date	dern. date	maximum	nb. d'obs.	% de contacts
1986	10/09	22/09	3 les 12/09 et 15/09	5	10 %
1987	08/08	11/10	9 du 11/09 au 16/09	20	38 %
1988	23/08	09/10	7 les 15/09 et 18/09	14	48 %
1989	24/07	04/10	6 le 06/09	17	18 %
1990	26/07	24/09	9 les 14/09 et 18/09	16	23 %
1991	24/07	10/10	6 le 31/07	5	9 %

Les contacts avec cette espèce ne sont pas réguliers, de plus elle ne séjourne pas longtemps sur le site. La fréquence d'observation est donc généralement assez faible (exception en 1988).

- Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*)

Migrateur exceptionnel.

1 seule donnée est obtenue : 1 individu le 29/08/1989.

Géroudet donne cette espèce exceptionnelle à l'intérieur des terres et en nombre infime. Elle reste inféodée aux milieux salés où elle trouve sa nourriture composée de petits invertébrés.

- Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*)

Migrateur rare.

1 seule donnée au passage post-nuptial : 2 individus le 15/09/1986.

Le Pluvier doré est fréquent en hivernage dans nos régions. Les premiers individus sont rarement vus avant le mois de novembre dans les plaines non côtières. Cette donnée doit correspondre à un petit passage précoce en 1986.

- Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)

Très régulier.

De petites troupes de Vanneaux huppés fréquentent en permanence le site de Haute-Vilaine. Elles apparaissent dès le début du mois de juillet où elles rassemblent quelques dizaines d'individus, rarement plus de 100.

Vers la mi-août, les effectifs augmentent sensiblement et les maximums varient entre 200 et 400 individus.

Les groupes observés sont constitués de jeunes émancipés, de Vanneaux qui n'ont pas niché, de ceux dont les couvées ont échoué ainsi que de mâles adultes. Ils

constituent des groupes errants, ce qui entraîne de grandes variations d'effectifs d'un jour à l'autre : ainsi, du 10 au 15 août 1989, il y avait successivement 94, 9, 30, 100, 43 puis 36 individus.

- Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*)

Migrateur exceptionnel.

1 seule donnée : 1 individu séjourne du 2 au 5/10/1986.

Exploitant les vasières pour y trouver des petits mollusques, le Bécasseau maubèche a besoin de vastes étendues de vases. Il s'égare parfois à l'intérieur des terres et sa présence sur le site de Haute-Vilaine sera toujours exceptionnelle.

- Bécasseau sanderling (*Calidris alba*)

Migrateur rare.

3 données en 1986 : 2 individus le 31/07 puis 1 les 6 et 8/08, 1 donnée en 1989 : 1 individu le 1/10 et 2 données en 1990 : 4 individus le 14/09 et 1 le 15/09.

Nicheur des terres les plus septentrionales (nord de la Sibérie, Spitzberg, Groenland, ...), le Sanderling quitte ses sites de nidification en juillet-août pour se rassembler autour de la mer du Nord puis regagner l'Afrique. Les petits groupes rencontrés à l'intérieur des terres sont souvent constitués de jeunes.

- Bécasseau minute (*Calidris minuta*)

Migrateur régulier mais en faible nombre.

Le Bécasseau minute est contacté chaque année sur le site. Les premiers contacts sont obtenus dans la deuxième moitié de juillet, mais ce Bécasseau est surtout observé en septembre. Le passage s'arrête dans la première décade d'octobre.

En 1987, 2 passages ont été sensibles : une série d'observations entre le 15 et le 31/07, absence de donnée entre le 1/08 et le 5/09, puis une série d'observations entre le 6/09 et le 11/10.

En 1990, un gros passage a eu lieu dans la deuxième moitié de septembre avec des effectifs de 8 individus le 13, 15 le 15, 24 le 17 puis 12 le 27/09.

année	prem. date	dern. date	maximum	nb. d'obs.	% de contacts
1986	31/07	26/09	6 le 10/09	6	12 %
1987	16/07	11/10	3 le 07/09	11	21 %
1988	08/09	25/09	7 le 09/09	5	17 %
1989	05/08	01/10	2 du 05/08 au 14/08	16	17 %
1990	22/08	10/10	24 le 18/09	23	32 %
1991	31/07	10/10	4 le 01/10	12	21 %

Les adultes quittent les sites de nidification (nord de la Norvège, nord-est de la Russie, ...) dès la mi-juillet, les jeunes suivent à la mi-août, leur passage culmine à la mi-septembre.

Les haltes sur les sites de migration intermédiaires peuvent se prolonger quelques semaines.

La migration du Bécasseau minute se déploie sur un large front sans se concentrer spécialement sur les côtes.

- Bécasseau de Temminck (*Calidris temminckii*)

Migrateur rare.

3 données ont été obtenues : 1 individu le 1/10/1986, 1 le 28/08/1989 et 1 les 18 et 19/09/1990.

Espèce discrète et de détermination mal-aisée, le Bécasseau de Temminck se retrouve rarement en groupe lors des migrations. Il peut facilement passer inaperçu sur un site tel que le lac de Haute-Vilaine.

En France, le passage s'étale généralement en août et septembre et de rares attardés sont encore observés en octobre.

- Bécasseau tacheté (*Calidris melanotos*)

Migrateur exceptionnel.

3 données : 1 individu le 1/10/1989, 1 les 10 et 14/09/1990.

Espèce nichant en Amérique du Nord et dans le nord-est de la Sibérie, ses quartiers d'hivernage habituels sont l'Amérique du Sud et les îles du Pacifique. Il arrive que des oiseaux s'égarent jusque dans nos régions. Cette espèce rare est quand même observée tous les ans en France et les dates d'observation sur le lac de Haute-Vilaine coïncident avec la période habituelle d'observation de ce limicole en France.

- Bécasseau cocorli (*Calidris ferruginea*)

Migrateur rare.

Observé tous les ans sauf en 1989.

1986 : 1 ind. le 18/08,

1987 : 1 ind. du 6 au 20/09,

1988 : 1 ind. le 11/09,

1990 : 1 ind. les 2 et 3/09 et 1 le 1/10,

1991 : 4 ind. le 21/09.

Cette espèce est rarement observée sur des sites continentaux. Les adultes passent rapidement en juillet et début août. Les jeunes suivent, plus lentement, à partir de la mi-août et en septembre, et très rarement en octobre.

Les dates de contact permettent de penser que les observations effectuées sur le lac de Haute-Vilaine se rapportent à des jeunes de l'année.

- Bécasseau variable (*Calidris alpina*)

Migrateur régulier mais souvent en petit nombre.

Parfois observée sur le site dès la seconde décade de juillet (1986 et 1989), cette espèce n'est régulière qu'à partir de début août, en septembre et dans la première décade d'octobre. Les effectifs dépassent rarement la dizaine d'individus sauf en 1990 où un fort passage a été noté pendant la seconde décade de septembre avec successivement 9 individus le 13, 15 les 14 et 15, 18 le 16, 21 le 17, 30 le 18 puis 16 jusqu'au 21.

année	prem. date	dern. date	maximum	nb. d'obs.	% de contacts
1986	23/07	05/10	2 les 23/07 et 03/09	7	15 %
1987	02/08	11/10	9 le 04/10	18	35 %
1988	08/09	09/10	9 le 25/09	6	21 %
1989	16/07	11/10	3 les 13 et 21/09	17	18 %
1990	05/08	05/10	30 le 18/09	25	36 %
1991	02/08	10/10	11 le 06/10	19	34 %

Le gros des troupes de migrants, issus des populations de Scandinavie et d'Islande, se retrouvent sur les côtes de l'Atlantique. Certains hivernent sur les sites favorables, d'autres descendent jusqu'au Sénégal.

La présence du Bécasseau variable est donc normale sur le lac de Haute-Vilaine, mais on peut admettre que les effectifs passant au-dessus de nos départements sont beaucoup plus importants que ne le laissent supposer les chiffres obtenus.

- Combattant varié (*Phylomachus pugnax*)

Migrateur régulier mais en petit nombre.

En 1989 et 1990, les premiers contacts ont été obtenus en juillet, mais le plus souvent ils ont lieu en août. Les données sont régulières en septembre et rares en octobre où aucune donnée n'est obtenue au-delà de la première décade.

année	prem. date	dern. date	maximum	nb. d'obs.	% de contacts
1986	06/08	22/09	3 le 15/09	10	21 %
1987	07/08	28/08	1 ind	5	10 %
1988	08/09	09/10	7 les 15 et 25/09	8	28 %
1989	11/07	09/10	7 le 27/08	23	25 %
1990	27/07	30/09	5 le 03/09	24	34 %
1991	02/08	25/09	5 le 21/09	15	28 %

Les mâles quittent les sites de nidification nordiques entre la mi-juin et le début juillet. Ils sont rejoints, dès que les jeunes peuvent se débrouiller, par les femelles sur des zones de regroupement. A partir de la fin juillet les jeunes partent à leur tour. Dans nos régions, le maximum de la migration se situe début septembre.

Les effectifs des Combattants empruntant une voix continentale sont faibles et disséminés.

- Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)

Migrateur régulier.

Observée à partir de la troisième décade de juillet sur le lac de Haute-Vilaine (dès le 16/07 en 1989), la Bécassine de marais passe en août et surtout septembre avec des effectifs importants. Il est très difficile de distinguer la fin du passage post-nuptial du début de l'hivernage.

1986 : passage en petit nombre (maximum 18 ind. le 10/09) sensible entre la seconde décade d'août et la première d'octobre avec un pic dans la première décade de septembre.

1987 : passage sensible de début août à la seconde décade de septembre avec un pic dans la première décade de septembre (28 ind. le 03/09). Une seule donnée en octobre, mais de 26 ind., le 16.

1988 : passage sensible entre la seconde décade d'août et la seconde de septembre avec un pic dans la première décade de septembre (39 ind. le 08/09).

1989 : arrivée beaucoup plus précoce que les trois années précédentes. L'arrivée est notée dès le 16/07 et le passage est sensible de la troisième décade d'août à la seconde d'octobre. Les effectifs sont importants et passent par des maxima successifs de 20 ind. le 26/07, 23 le 07/08, 27 le 12, 28 le 25, 32 le 26, 35 le 27, 54 le 30, 55 le 17/09, 62 le 18. Les effectifs décroissent ensuite régulièrement.

1990 : premier passage fin juillet et début août avec un maximum de 23 ind. le 08/08, puis second passage à partir de la troisième décennie d'août et jusqu'au début de la troisième décennie d'octobre avec un pic dans la première décennie de septembre.

1991 : passage sensible entre la première décennie d'août et la première d'octobre. Le pic de passage se situe toujours dans la première décennie de septembre avec un maximum de 38 ind. le 10/09.

année	prem. date	dern. date	maximum	nb. d'obs.	% de contacts
1986	05/07	19/10	18 le 10/09	29	60 %
1987	02/08	16/10	28 le 03/09	28	54 %
1988	09/08	16/10	39 le 08/09	17	59 %
1989	16/07	15/10	62 le 18/09	83	90 %
1990	26/07	15/10	23 le 08/08	53	76 %
1991	30/07	22/10	38 le 10/09	43	77 %

Les effectifs importants semblent liés à un niveau d'eau favorisant des séjours prolongés des oiseaux.

Les premiers migrateurs apparaissent dès la mi-juillet en Europe centrale et leur passage dure tout l'automne avec un pic fin août-début septembre, le passage se termine jusqu'au début de l'hiver.

- Barge à queue noire (*Limosa limosa*)

Migrateur peu fréquent avec des effectifs faibles.

Les données sont généralement obtenues en août et septembre, seule l'année 1987 n'a fourni aucune donnée.

année	prem. date	dern. date	maximum	nb. d'obs.	% de contacts
1986	23/07	06/08	6 le 06/08	8	16 %
1987				0	
1988	25/08	25/08	1 le 25/08	1	3 %
1989	20/07	22/09	2 du 10 au 16/09	13	1 %
1990	01/08	20/09	2 les 01/08 et 15/09	10	14 %
1991	02/08	25/08	3 du 22 au 24/08	10	18 %

Dès la mi-juillet, des migrateurs venus des Pays-Bas arrivent en France. Le passage se fait sur un large front en nocturne avec des escales brèves. Les données obtenues pour la migration post-nuptiale sont peu représentatives.

On peut s'interroger sur la présence d'une Barge à queue noire le 20/06/1986 sur le lac de Haute-Vilaine. Il pourrait s'agir d'un attardé du passage prénuptial ou d'un oiseau non nicheur estivant.

- **Barge rousse** (*Limosa laponica*)

Migrateur rare.

Une seule donnée : 1 individu est observé du 18 au 25/09/1991.

En France, le passage des Barges rousses culmine d'août à octobre. Les jeunes, moins liés au littoral apparaissent parfois à l'intérieur des terres.

- **Courlis corlieu** (*Numenius phaeopus*)

Migrateur rare.

Une seule donnée : 6 individus en vol le 21/08/1988.

La migration est sensible dès le début juillet en Europe et culmine en août. Leur passage est très rapide surtout à l'intérieur des terres et leurs haltes sont souvent très courtes.

- **Chevalier arlequin** (*Tringa erythropus*)

Migrateur observé chaque année de façon irrégulière et en petit nombre.

Les premiers contacts sont généralement obtenus à partir de la mi-août (en 1987, 1989, 1990), mais ils sont surtout concentrés en septembre. Une seule donnée en octobre : 2 ind. le 9/10/1988.

année	prem. date	dern. date	maximum	nb. d'obs.	% de contacts
1986	05/09	08/09	2 le 05/09	2	4 %
1987	10/08	25/09	2 les 10/08 et 23/09	9	17 %
1988	02/09	09/10	6 le 18/09	11	38 %
1989	20/08	20/08	1 le 20/08	1	1 %
1990	22/08	19/09	3 le 22/08	8	11 %
1991	08/09	29/09	2 le 29/09	3	5 %

La migration des Chevaliers arlequins débute à la mi-juillet avec les adultes, le maximum est atteint quand les jeunes suivent à la mi-août. Le passage décline en octobre.

- **Chevalier gambette** (*Tringa totanus*)

Migrateur irrégulier, des troupes importantes sont parfois vues.

Les premiers contacts sont obtenus à partir de la mi-juillet. Le passage est noté pendant tout le mois d'août et les deux premières décades de septembre.

La plupart des contacts concernent des individus isolés et les groupes observés dépassent rarement 5 ind. Deux groupes importants ont été notés : 24 ind. le 6/08/1986 et 23 ind. le 15/08/1989.

année	prem. date	dern. date	maximum	nb. d'obs.	% de contacts
1986	25/07	20/09	24 le 06/08	19	40 %
1987	02/08	20/08	3 les 12 et 13/08	5	10 %
1988	16/08	25/09	4 le 15/09	6	21 %
1989	17/07	18/09	23 le 15/08	20	22 %
1990	14/07	16/09	1 ind	4	6 %
1991	24/07	10/09	1 ind	4	7 %

Les adultes quittent les sites de nidification dès le mois de juin, suivis en juillet par les jeunes. Le passage culmine en juillet-août, décline en septembre et s'achève en octobre. La migration nocturne se déroule sur un large front.

- Chevalier stagnatille (*Tringa stagnatilis*)

Migrateur exceptionnel.

Un individu stationne du 2 au 13/09/1987. Venu des steppes de l'est, ce migrateur a un statut d'espèce rare en France.

- Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*)

Migrateur régulier.

Sur le lac de Haute-Vilaine, le passage est sensible de juillet à septembre. Les contacts se raréfient à partir de la troisième décennie de septembre. Quelques contacts isolés sont obtenus en octobre.

Certains oiseaux semblent faire un séjour prolongé sur le site.

Les groupes observés dépassent rarement la dizaine d'individus; sauf 17 ind. le 30/07/1991 et 12 le 14/09/1987.

année	prem. date	dern. date	maximum	nb. d'obs.	% de contacts
1986	10/09	26/09	4 le 12/09	9	19 %
1987	10/08	16/10	12 le 14/09	23	44 %
1988	09/08	09/10	7 les 2, 9 et 15/09	17	59 %
1989	04/07	15/10	7 le 20/07	76	83 %
1990	14/07	19/09	5 les 25 et 27/07	24	34 %
1991	29/07	23/09	17 le 30/07	24	43 %

La migration des Chevaliers aboyeurs débute fin juin et culmine de fin-août à mi-septembre. Ils traversent le continent sur un large front mais avec des concentrations sur la côte atlantique.

- Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*)

Migrateur régulier.

Les premiers migrants sont observés parfois dès la fin juin : le 18/06/1986, le 27/06/1988 et le 29/06/1990, mais les contacts ne deviennent réguliers qu'à partir de la seconde décade de juillet. Début septembre les contacts deviennent moins fréquents et sont rares en octobre.

1986 : petit passage fin juin avec 6 ind. le 26/06. Un premier pic est sensible dans la troisième décade de juillet (14 ind. le 23/07 et 16 le 25/07). Un second pic est sensible dans la troisième décade d'août (13 ind. le 27/08 et 11 le 29/08). Les observations deviennent rares après le 02/10.

1987 : aucune observation avant le 16/07. Un pic de passage est sensible dans les première et seconde décades d'août (12 ind. le 2/09 et 14 le 11/08). A part un individu isolé le 11/10, aucune observation après le 14/09.

1988 : à part un individu isolé le 27/06, aucun contact avant le 9/08. Quelques retardataires sont observés en octobre (2 ind. les 2 et 9/10).

1989 : première observation le 4/07. Un pic est sensible à la mi-juillet (10 ind. le 9/07, 15 le 17/07, 12 le 21/07 et 10 le 22/07). Les observations sont ensuite régulières jusqu'au 21/09 mais avec des effectifs ne dépassant pas 8 individus. Un oiseau est encore observé le 3/10.

1990 : première observation le 29/06 (5 ind.). Un pic de passage est sensible dans les deuxième et troisième décades de juillet (10 ind. le 9/07, 10 le 14/07, 13 le 19/07, 12 le 25/07 et 13 le 27/07). L'espèce est ensuite régulièrement notée jusqu'au 25/09 mais avec des effectifs ne dépassant pas 10 individus. Deux contacts isolés en octobre : 1 ind. les 5 et 10/10.

1991 : première observation le 13/07 avec 3 ind. mais les contacts ne deviennent réguliers qu'à partir du 22/07. Un pic est sensible fin juillet et dans la première décade d'août (10 ind. le 31/07, 9 les 5 et 6/08, 8 le 7/08). Les observations deviennent moins fréquentes à partir de la troisième décade d'août. Pas d'observation en octobre.

année	prem. date	dern. date	maximum	nb. d'obs.	% de contacts
1986	18/06	02/10	16 le 25/07	36	75 %
1987	16/07	11/10	14 le 11/08	28	54 %
1988	27/06	09/10	10 le 11/08	15	52 %
1989	04/07	03/10	15 le 17/07	59	64 %
1990	29/06	10/10	13 le 19 et 27/07	48	69 %
1991	13/07	26/09	10 le 31/07	33	59 %

Les Chevaliers culblancs quittent très tôt les sites de nidification, dès le mois de juin. Les femelles adultes sont les premières à partir, suivies peu après par les

mâles et les jeunes aptes à voler. Le passage culmine en juillet. La migration s'étale sur un large front et de nombreux oiseaux se posent sur de multiples zones humides à l'intérieur des terres.

- Chevalier sylvain (*Tringa glareola*)

Migrateur observé chaque année mais de façon irrégulière.

Les premiers individus sont généralement observés en juillet.

Des oiseaux sont observés tout le mois d'août et jusqu'à la fin de la seconde décade de septembre. Les effectifs sont faibles et ne dépassent jamais 5 individus. Les contacts sont irréguliers et leur fréquence est liée à des stationnements plus ou moins prolongés d'oiseaux.

année	prem. date	dern. date	maximum	nb. d'obs.	% de contacts
1986	16/07	01/09	2 les 31/07 et 27/08	7	15 %
1987	07/08	24/09	5 le 24/08	24	46 %
1988	11/08	17/09	4 les 11 et 21/08	10	34 %
1989	04/07	14/09	3 le 29/07	15	16 %
1990	11/07	14/09	4 le 08/08	13	19 %
1991	29/07	25/08	3 le 15/08	10	18 %

Les premiers migrateurs se mettent en route fin juin et le passage culmine, pour les adultes, mi-juillet. Les jeunes passent début août. Le passage se termine fin septembre. Les oiseaux observés chez nous proviennent essentiellement des populations nicheuses de Scandinavie.

- Chevalier guillette (*Actitis hypoleucos*)

Migrateur très régulier.

Les observations sont régulières à partir de la seconde décade de juillet et jusqu'à la première décade d'octobre.

1986 : Les effectifs augmentent progressivement jusqu'à la troisième décade d'août pendant laquelle les maxima sont atteints : 40 ind. le 24/08, 49 le 27/08, 47 le 29/08, 41 le 3/09. Ils diminuent ensuite brutalement pour ne jamais dépasser 15 ind. après le 5/09.

1987 : le passage culmine également dans les deuxième et troisième décades d'août et la première de septembre, avec des maxima successifs de 35 ind. le 14/08, 42 le 17/08, 45 le 20/08, 48 le 21/08, 54 le 24/08. Encore 35 ind. le 2/09, puis chute brutale des effectifs à partir de cette date.

1988 : les observations ne sont régulières qu'à partir du 9/08 où les effectifs sont déjà de 29 individus. Le maximum est atteint le 11/08 avec 38 individus. Un second pic est sensible dans la troisième décade d'août avec 23 ind. le 23/08, 20 le 25/08, 26 le 29/08 et 27 le 2/09. 17 ind. sont encore observés le 17/09.

1989 : observé à partir de la seconde décade de juillet. Un premier pic est sensible fin juillet avec des maxima successifs de 21 ind. le 20/07, 31 le 22/07, 43 le 23/07 et 45 le 24/07. Un second pic est sensible dans la seconde décade d'août avec 42 ind. le 7/08, 36 le 10/08, 48 le 11/08 et 35 le 16/08. Les effectifs diminuent à partir de la troisième décade de septembre.

1990 : observé à partir de la première décade de juillet. Un seul pic est sensible fin juillet-début août avec des maxima de 45 ind. le 26/07, 36 le 27/07, 44 le 1/08 puis baisse des effectifs qui ne dépassent ensuite jamais 20 individus.

1991 : observé à partir de la seconde décade de juillet. Pas d'effectifs importants, le maximum étant de 20 ind. le 31/07. Les contacts sont réguliers jusqu'à la première décade d'octobre.

année	prem. date	dern. date	maximum	nb. d'obs.	% de contacts
1986	12/07	10/10	49 le 27/08	42	87 %
1987	06/07	11/10	54 le 24/08	32	62 %
1988	23/07	23/10	38 le 11/08	22	76 %
1989	16/07	11/10	48 le 11/08	76	83 %
1990	09/07	08/10	45 le 26/07	50	71 %
1991	18/07	06/10	20 le 31/07	51	91 %

Le passage des Chevaliers guignettes est sensible dès juillet, culmine fin juillet et en août, et décline rapidement en septembre. Début octobre le passage est virtuellement terminé.

En migration, il se rencontre un peu partout sur les points d'eau continentaux et le long des voies fluviales.

- Tournepierre à collier (*Arenaria interpres*)

Migrateur exceptionnel.

Un individu séjourne du 10 au 12/08/1987.

L'espèce se rencontre essentiellement sur les côtes et son arrêt sur un site continental reste rare.

- Phalarope à bec large (*Phalaropus fulicarius*)

Migrateur exceptionnel.

Un individu est observé les 23 et 24/09/1990.

Oiseau migrant au large des côtes européennes, son observation à l'intérieur des terres est assez rare et souvent liée à un phénomène météorologique (tempêtes, coups de vent).

IV Discussion

Le suivi des migrations post-nuptiales des limicoles sur le lac de Haute-Vilaine permet d'avoir une idée précise des espèces, mais pas des effectifs, de migrants passant au-dessus de nos régions.

Toutes les espèces "classiques" de limicoles ont été observées sur ce site et seules des espèces rares pourraient être ajoutées à la liste. La fréquence d'observation des espèces donne une bonne idée de celles qui peuvent être qualifiées de régulières.

Le tableau 1 en annexe donne une idée globale des périodes de passage de chaque espèce de limicole.

Les effectifs observés sont très inférieurs au nombre total d'oiseaux passant au-dessus de nos départements. La plupart des oiseaux voyagent sans s'arrêter sur des sites continentaux comme le lac de Haute-Vilaine. La proximité du littoral de la Manche et de l'Atlantique leur permet d'effectuer le passage sans s'arrêter sur des sites a priori moins favorables que les marais et vasières de la côte atlantique (Le Croisic, marais breton, marais d'Olonne, baie de l'Aiguillon, ...).

Le rapport des effectifs observés ne peut surement pas être interprété comme représentatif de la proportion des effectifs totaux des limicoles à passer, certaines espèces étant plus volontiers continentales et d'autres essentiellement littorales.

Pour les espèces régulières, le mouvement migratoire observé est souvent conforme à la phénologie de la migration observée en Europe.

Les tableaux 2 et 3 en annexe donnent, pour les limicoles réguliers sur le lac de Haute-Vilaine, une visualisation du passage pour chaque année de suivi en faisant apparaître les pics de passage.

La faiblesse des effectifs impose de prendre des précautions quand à l'analyse de cette migration. En effet, un comptage incomplet du site (7 km de long), un dérangement important (pêche, activités nautiques) et d'autres phénomènes (par exemple visites effectuées le matin ou le soir) peuvent altérer les résultats et engendrer de grands écarts d'une visite à l'autre.

Ceci est atténué par des visites très régulières sur le site qui permettent d'indiquer une tendance générale du mouvement migratoire, comme ce fut le cas en 1989 et 1990. Les résultats de l'année 1988 (29 visites seulement) doivent donc être interprétés avec précaution.

V Conclusion

L'intérêt du lac de Haute-Vilaine comme halte migratoire est évident même si les effectifs ne sont pas excessivement élevés.

En dehors des limicoles, de nombreuses autres espèces sont observées en migration post-nuptiale sur ce lac. Parmi les plus intéressantes, citons la Spatule blanche (15 ind. le 17/09/1986), la Sterne caugek et le Labbe parasite.

Près de 150 espèces ont déjà été observées en toutes saisons (voir liste en annexe).

Mais la vocation loisir de ce site (randonnée, pêche, activités nautiques, baignades) provoque des dérangements plus ou moins importants des oiseaux.

Depuis 1991, la séparation du lac en zones d'activités, de pêche et de baignade, ainsi que la création de zones protégées permet d'assurer une relative tranquillité aux oiseaux sur certaines parties du lac.

Bibliographie

Géroudet P. 1982 : Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe, Tome 1. Delachaux et Niestlé, Paris, Neuchâtel, 240 pp.

Géroudet P. 1982 : Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe, Tome 2. Delachaux et Niestlé, Paris, Neuchâtel, 260 pp.

Girard O. 1992 : La migration des limicoles en France métropolitaine à partir d'une synthèse bibliographique. ALAUDA 60, no 1 : pp 13-33.

Hayman P., Marchant J., Prater T. 1986 : Shorebirds - an identification guide to the waders of the world. Croom Helm, 412 pp.

Helsens B. 1987 : Suivi des migrations post-nuptiales de limicoles sur le plan d'eau de Bourgon--La Chapelle-Erbrée de juin à octobre 1986. M.N.E. BIOTOPES 53 , no 5 : pp 95-106.

Helsens B. 1989 : Le Chevalier guignette en Mayenne. M.N.E. BIOTOPES 53, no 7 : pp 49-55.



Réservoir de haute Vilaine
6/04/91.

Documents annexes

Carte N° 1 : Situation de lac de Haute-Vilaine

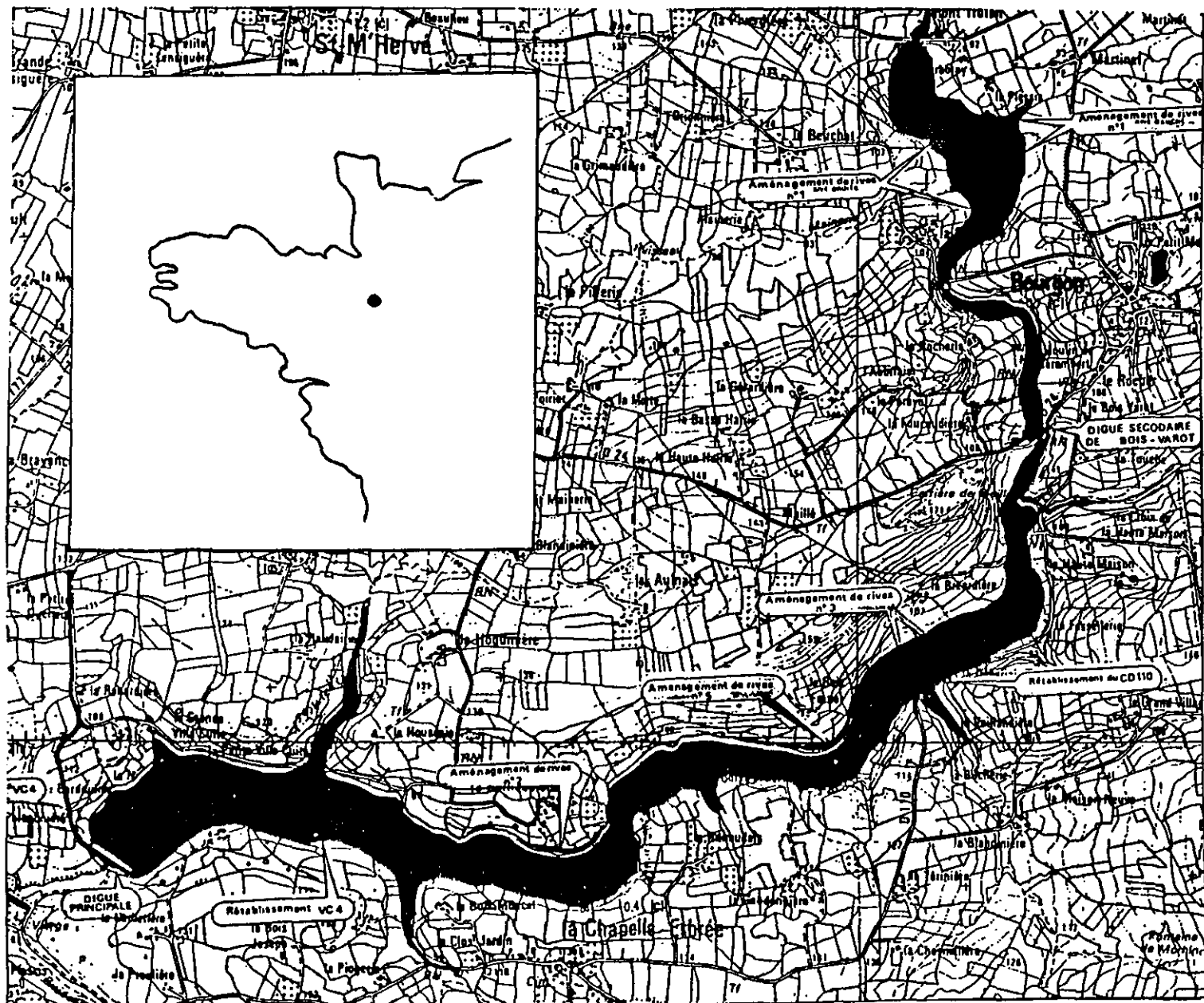
Carte N° 2 : Principales voies migratoires en Europe

Tableau N° 1 : Comparaison des périodes de passages des principaux limicoles observés sur le site (Cumul de la présence sur les 6 années de suivi)

Tableau N° 2 : Comparaison des périodes de passages des gravelots, bécasseaux, combattants et bécassines (Par décades sur les 6 années de suivi)

Tableau N° 3 : Comparaison des périodes de passages des principaux chevaliers (Par décades sur les 6 années de suivi)

Tableau N° 4 : Liste des espèces observées sur le lac de Haute-Vilaine



SITUATION DU LAC DE HAUTE-VILLAIN

CARTE N° 1

CARTE N° 2

PRINCIPALES VOIES MIGRATOIRES EN EUROPE

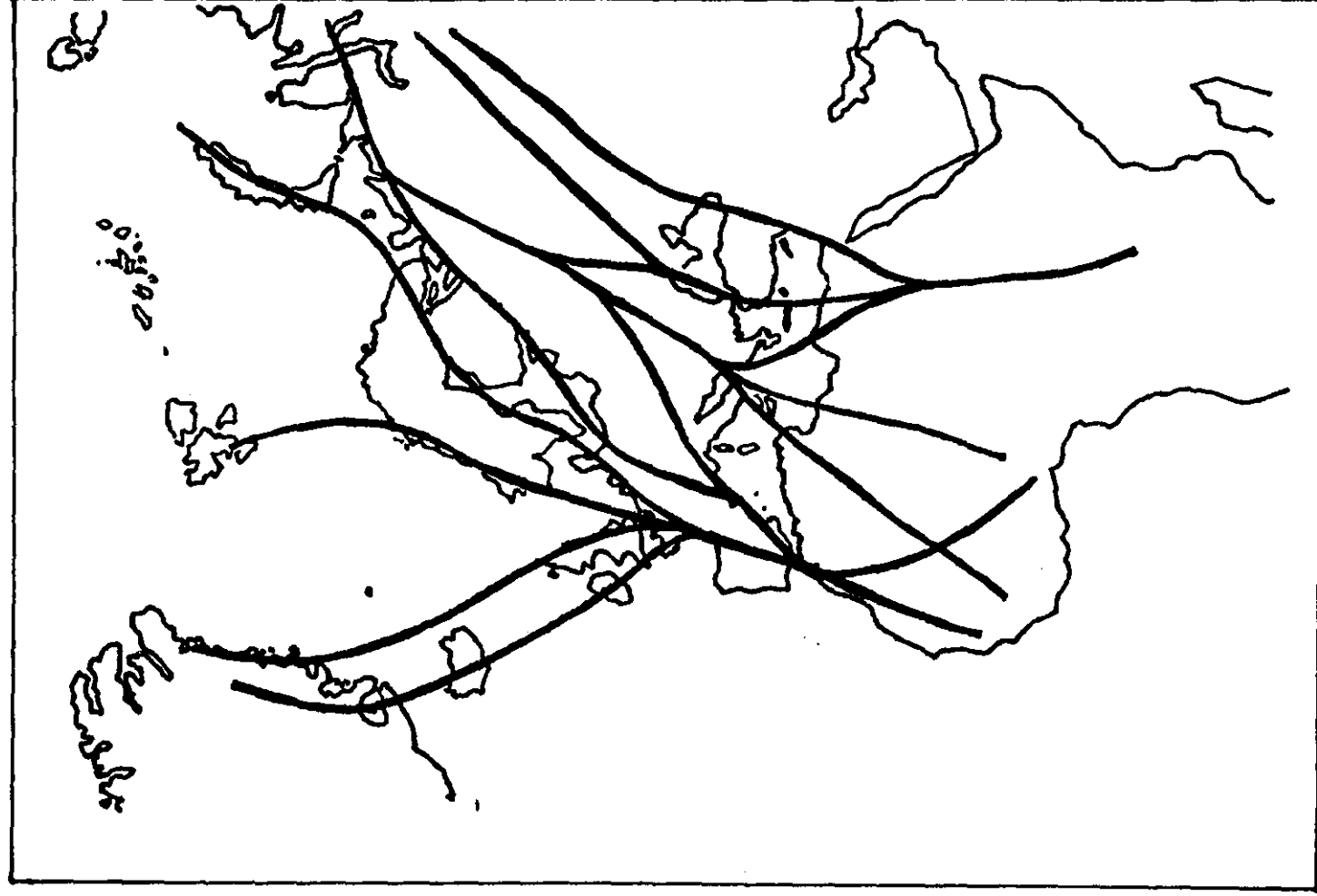


TABLEAU N° 1

COMPARAISON DES PERIODES DE PASSAGE DES LIMICOLES OBSERVES SUR LE SITE

Cumul de la présence sur les 6 années de suivi.

	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
Avocette			=	=	
Petit gravelot		■	■	■	■
Grand gravelot		■	■	■	■
Gravelot à collier int.			=		
Pluvier doré				=	
Vanneau huppé		■	■	■	■
Bécasseau maubèche					=
Bécasseau sanderling		=	=	=	=
Bécasseau minute		■	■	■	■
Bécasseau de temminck			=	=	=
Bécasseau tacheté				=	=
Bécasseau cocorli			■	■	■
Bécasseau variable		■	■	■	■
Combattant varié		■	■	■	■
Bécassine des marais		■	■	■	■
Barge à queue noire	■	■	■	■	
Barge rousse				=	
Courlis corlieu			=		
Chevalier arlequin			■	■	■
Chevalier gambette		■	■	■	
Chevalier stagnatile				=	
Chevalier aboyeur		■	■	■	■
Chevalier culblanc	■	■	■	■	■
Chevalier sylvain		■	■	■	■
Chevalier guignette		■	■	■	■
Tournepierrre à collier			=		
Phalarope à bec large				=	

Légende : ■ : Espèce régulière sur le site,
 = : Espèce non régulière sur le site.

TABLEAU N° 2

COMPARAISON DES PERIODES DE PASSAGE DES GRAVELOTS,
BECASSEAUX, COMBATTANTS ET BECASSINESPar décades sur les 6 années de suivi.

		Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
Petit gravelot	86		—	—	■	—
	87		—	—	—	—
	88		—	—	—	—
	89		■	—	■	—
	90		■	—	—	—
	91		■	—	—	—
Grand gravelot	86				■	—
	87				■	—
	88			—	■	—
	89		—	—	■	—
	90		—	—	■	—
	91		—	—	—	—
Bécasseau minute	86		—		—	—
	87		—		—	—
	88		—		—	—
	89		—	—	—	—
	90		—	—	■	■
	91		—	—	—	—
Becasseau variable	86		—	—	—	—
	87		—	—	—	—
	88		—	—	—	—
	89		—	—	—	—
	90		—	—	■	—
	91		—	—	—	■
Combattant varié	86			—	—	—
	87			—	—	—
	88			—	—	—
	89		—	—	—	—
	90		—	—	—	—
	91		—	—	—	—
Bécassine des mar.	86		—	—	—	—
	87		—	—	■	—
	88		—	■	■	—
	89		—	■	■	■
	90		—	—	—	—
	91		—	■	■	—

Légende : ■ : Maximum du passage,
 == : Passage normal,
 — : Passage faiblement marqué.

TABLEAU N° 3

COMPARAISON DES PERIODES DE PASSAGE DES PRINCIPAUX CHEVALIERS

Par décades sur les 6 années de suivi.

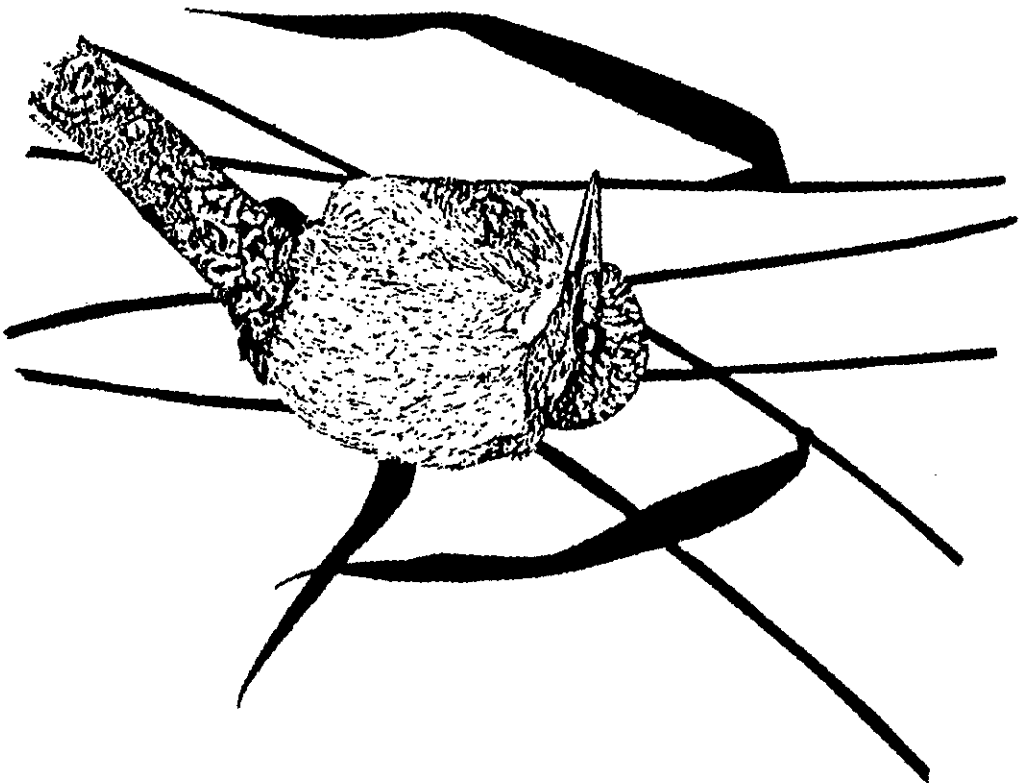
		Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
Chevalier arlequin	86				—	
	87			—	—	
	88			—	—	—
	89			—	—	
	90			—	—	
	91			—	—	
Chevalier gambette	86		—	—	—	
	87			—	—	
	88			—	—	
	89		—	—	—	
	90		—	—	—	
	91		—	—	—	
Chevalier aboyeur	86				—	
	87			—	—	—
	88			—	—	—
	89		—	—	—	—
	90		—	—	—	
	91		—	—	—	
Chevalier culblanc	86	—	—	—	—	—
	87		—	—	—	—
	88	—	—	—	—	—
	89	—	—	—	—	—
	90	—	—	—	—	—
	91		—	—	—	—
Chevalier sylvain	86		—	—	—	
	87			—	—	
	88			—	—	
	89		—	—	—	
	90		—	—	—	
	91		—	—	—	
Chevalier guignette	86		—	—	—	—
	87		—	—	—	—
	88		—	—	—	—
	89		—	—	—	—
	90		—	—	—	—
	91		—	—	—	—

Légende :  : Maximum du passage,
 : Passage normal,
 : Passage faiblement marqué.

TABLEAU N° 4

ESPECES OBSERVEES SUR LE LAC DE HAUTE-VILAINE

- Grèbe castagneux	- Bécasseau variable	- Pipit des arbres
- Grèbe huppé	- Bécasseau de temminck	- Pipit farlouse
- Grèbe jougris	- Bécasseau tacheté	- Pipit spioncelle
- Grèbe esclavon	- Bécasseau cocorli	- Pipit sp/ maritime
- Grèbe à cou noir	- Combattant varié	- Bergeronnette printan.
- Grand cormoran	- Bécassine sourde	- Bergeronnette de ruis.
- Aigrette garzette	- Bécassine des marais	- Bergeronnette grise
- Grande aigrette	- Bécasse des bois	- Bergeronnette yarrell
- Héron cendré	- Barge à queue noire	- Troglodyte
- Héron bihoreau	- Barge rousse	- Accenteur mouchet
- Spatule blanche	- Courlis corlieu	- Rouge-gorge
- Cygne sauvage	- Courlis cendré	- Rougequeue noir
- Oie cendrée	- Chevalier arlequin	- Tarier d'Europe
- Bernache cravant	- Chevalier gambette	- Tarier pâtre
- Tadorne de Belon	- Chevalier aboyeur	- Traquet motteux
- Canard siffleur	- Chevalier stagnatile	- Merle noir
- Canard chipeau	- Chevalier culblanc	- Grive litorne
- Sarcelle d'hiver	- Chevalier sylvain	- Grive musicienne
- Canard colvert	- Chevalier guignette	- Grive draine
- Canard pilet	- Tournepierre à coll.	- Grive mauvis
- Sarcelle d'été	- Phalarope à bec large	- Phragmite des joncs
- Canard souchet	- Labbe parasite	- Rousserolle effarvatte
- Fuligule milouin	- Mouette pygmée	- Fauvette grisette
- Fuligule morillon	- Mouette rieuse	- Fauvette des jardins
- Garrot à oeil d'or	- Goëland cendré	- Fauvette à tête noire
- Bondrée apivore	- Goëland brun	- Pouillot fitis
- Harle piette	- Goëland argenté	- Pouillot véloce
- Harle huppé	- Goëland marin	- Gobemouche gris
- Harle bièvre	- Sterne caugek	- Mésange bleue
- Balbuzard pêcheur	- Sterne pierregarin	- Mésange charbonnière
- Busard des roseaux	- Guifette noire	- Grimpereau des jardins
- Busard Saint-Martin	- Pigeon colombin	- Geai des chênes
- Epervier d'Europe	- Pigeon ramier	- Pie
- Buse variable	- Tourterelle turque	- Corbeau freux
- Faucon crécerelle	- Tourterelle des bois	- Corneille noire
- Faucon émerillon	- Coucou gris	- Etourneau sansonnet
- Faucon hobereau	- Chouette effraie	- Moineau friquet
- Perdrix rouge	- Chouette chevêche	- Moineau domestique
- Perdrix grise	- Chouette hulotte	- Pinson des arbres
- Râle d'eau	- Martinet noir	- Pinson du nord
- Poule d'eau	- Martin pêcheur	- Verdier d'Europe
- Foulque macroule	- Guépier d'Europe	- Chardonneret
- Avocette	- Huppe fasciée	- Tarin des aunes
- Petit gravelot	- Pic vert	- Linotte mélodieuse
- Grand gravelot	- Pic épeiche	- Bouvreuil pivoine
- Gravelot à coll. int.	- Pic épeichette	- Grosbec casse-noyaux
- Fluvier doré	- Alouette lulu	- Bruant jaune
- Vanneau huppé	- Alouette des champs	- Bruant zizi
- Bécasseau maubèche	- Hirondelle de rivage	- Bruant des roseaux
- Bécasseau sanderling	- Hirondelle rustique	
- Bécasseau minute	- Hirondelle de fenêtre	



Enquête sur les oiseaux nicheurs des marais de Redon en 1992

Guy-Luc CHOQUENE

Pendant le printemps 1992, un effort particulier a été fait par le Groupe Ornithologique dans l'extrême Sud-Ouest du département d'Ille-et-Vilaine.

La région des marais de Redon est à cheval sur trois départements : l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et la Loire-Atlantique.

L'objectif était de réaliser un inventaire des oiseaux nicheurs des marais de Redon.

I Situation géographique de la zone étudiée

Le long de la Vilaine et de certains de ses affluents s'étendent d'importantes zones marécageuses (Gannedel, Murin, Codilo, Mortier de Glénac,...), de part et d'autre de la ville de Redon, sur environ 10000 hectares .

L'étude s'est effectuée le long du cours de la Vilaine, sur 35 kilomètres, de Langon (35) au Nord à Rieux (56) au Sud. Environ 22 kilomètres de rives ont également été prospectées sur deux affluents, l'Oust et l'Arz.

II Historique

La construction en 1970 du barrage d'Arzal et sa mise en service a considérablement modifié le bassin de la Vilaine.

Ce barrage, édifié à 8 kilomètres de la mer, détruisit la zone estuarienne de la Vilaine qui remontait jusqu'à Redon. Cette profonde transformation s'est accompagnée de la rectification du cours de la Vilaine dans sa partie nord, d'endiguements, de la création de canaux, de la mise en culture de certains marais et de remembrements.

Tous ces travaux d'assèchement ont fait disparaître l'unique zone d'hivernage de l'Oie rieuse. Auparavant de 30 à 500 étaient notées chaque année (jusqu'à 3000 dans les années 40).

La Barge à queue noire et le Chevalier gambette ont perdu également leurs sites de nidification.

III Modalité de l'étude

Dans le cadre de l'étude, afin d'être le plus efficace possible, des journées concertées de prospection sont organisées.

Ces différentes journées permettent de réunir 36 personnes.

Une répartition des zones à étudier est élaborée de façon à visiter un maximum de sites.

Des écoutes nocturnes sont également programmées.

Une fiche de prospection est mise en place avec toutes les espèces susceptibles d'être rencontrées.

Une codification est même envisagée pour préciser le statut des oiseaux rencontrés. Cette codification a déjà été utilisée pour l'Atlas Breton.

IV Résultats

Grèbes : Peu de sites favorables à la reproduction de ces oiseaux. Le lac de Murin accueille un seul couple de Grèbe huppé. Le nid est situé au milieu du plan d'eau.

Un Grèbe castagneux est également observé sur l'étang.

Héron cendré : 3 colonies de reproduction sont connues depuis de nombreuses années :

- marais de Gannedel/La Chapelle de Brain : 60 couples
- marais de l'Hôtel Bernard/St-Dolay : 15-20 couples
- étang de Calléon/St-Jacut les Pins : 15 couples

Une autre colonie existe également en dehors de la zone étudiée dans la vallée de l'Isac (environ 15 couples).

La colonie de Gannedel après une rapide croissance jusqu'à 100 couples en 1984, a regressé et semble actuellement stagner.

Autres ardéidés : Un Héron gardeboeufs est observée dans une prairie pâturée près de la colonie de Gannedel.

Le Butor étoilé est noté en mars au lac de Murin et dans le marais de Boro. Il n'est pas recontacté ensuite.

Malgré les recherches, le Blongios et le Bihoreau n'ont pas été trouvés.

Canards : Du fait de la sécheresse peu de canards sont présents dans les marais de Redon cette année. Toutefois, le Canard souchet et les Sarcelles d'hiver et d'été se sont reproduits.

Dans le cadre d'enquêtes précédentes les Canards pilets, chipeaux et milouins ont été trouvés nicheurs dans les marais de Gannedel et de Murin.

Rapaces : Le Busard des roseaux est le rapace le plus typique du marais, sa population semble stable (11 couples en 1992).

Le Milan noir niche également dans la zone recensée.

Le Busard Saint-Martin, la Bondrée apivore et le Faucon hobereau se reproduisent aux abords des marais.

Une seule femelle de Busard cendré est notée en vol à Gannedel. Cet oiseau est toujours aussi rare dans notre région.

Les rapaces nocturnes (Effraie, Hulotte, Chevêche et Moyen-Duc) bien présents nichent également à la périphérie du marais.

Rallidés : Pendant l'enquête, 9 Râles d'eau chanteurs sont recensés. Du fait des nombreuses possibilités d'accueil pour cet oiseau, la population doit être plus importante.

La Marouette ponctuée entendue à Murin en 1991, n'a pas été recontactée dans les marais de Redon.

Bien que certains sites semblent encore favorables au Râle des genêts, les derniers contacts avec cet oiseau datent de 1984 (3 chanteurs à Beslé) et de 1985 (2 chanteurs à Massérac). La sécheresse a favorisé cette année les cultures dans les zones inondables au détriment des prairies de fauche.

Limicoles : Après avoir subi une forte régression, la Vanneau huppé semble maintenir une population d'environ 40 à 60 couples. L'assèchement et la mise en culture des prairies est à l'origine de sa faible population. Lors de l'enquête de 1979, 30 à 40 couples étaient notés dans le marais de Gannedel. En 1992, le même site accueille 2 couples accompagnés de quelques individus.

La Bécassine des marais n'a pas été notée cette année.

Bien que nichant tous les ans, les effectifs du Petit gravelot sont très fluctuants. Des Chevaliers guignettes et gambettes isolés sont notés le long de la Vilaine au Sud de Redon.

Laridés : La seule colonie connue de Mouettes rieuses est installée dans le marais de Codilo et composée d'environ 50 couples. Malgré une baisse importante des effectifs depuis une dizaine d'années, la population des laridés des marais de Redon se maintient :

- 100 nids en 1972 au lac de Murin
- 22 nids en 1979 à Murin et 150 à 200 couples au marais de Gannedel
- 100 à 200 couples en 1982 au marais de Codilo
- 40 nids en 1989 à Codilo.

Les Guifettes noires et moustacs ont niché occasionnellement à Murin jusqu'en 1980. Depuis, il semble qu'il n'y a pas eu de nidification.

Cette année, 5 Guifettes noires stationnent au sud de Redon pendant quelques jours en mai sans preuve de reproduction.

Un Goéland cendré est également observé dans le même secteur.

Gorgebleue à miroir : La nouveauté dans le bassin de la Vilaine est l'apparition récente de la Gorgebleue. En 1992, 6 sites sont occupés par cette espèce. La reproduction est confirmée par un couple nourrissant des jeunes dans le Mortier de Glénac.

La présence de la Gorgebleue dans la zone étudiée, est peut-être due à une extension vers le Nord de la population de la Grande Brière. Cette acquisition semble récente puisqu'auparavant seules 2 données en période de nidification ont été notées en 1991. Les différentes observations effectuées au cours du printemps constituent les premières preuves de reproduction de l'espèce dans les marais de Redon.

Les observations concernant la Gorgebleue en 1992 :

- Les Marioux / Fégréac (44) : 1 chanteur cantonné
- Le Grand Nord / St-Perreux (56) : 1 couple
- Mortier de Glénac (56) : 1 couple nicheur + 1 mâle cantonné

- Marais de la Gargouille / Ste-Marie de Redon (35) : 1 chanteur cantonné
- Marais de Gannedel / La Chapelle de Brain (35) : 1 couple cantonné
- Lac de Murin / Massérac (44) : 1 chanteur cantonné et transportant de la nourriture + 1 autre mâle

Fauvettes : Les Fauvettes aquatiques (Rousserolles, Bouscarles, Phragmites et Locustelles) ainsi que les Bruants des roseaux sont très nombreux et semblent en augmentation.

La population de Rousserolles effarvates dans le marais de Gannedel était :

- en 1985 de 37 chanteurs contactés,
- en 1992, l'opération concertée a permis de noter 84 chanteurs.

Cette différence dans les résultats bien qu'importante ne permet pas d'affirmer que la population a doublé. Les recensements n'ont pas été effectués de la même façon. Néanmoins lors de l'enquête de cette année, tous les chanteurs n'ont pu être contactés du fait de l'impossibilité de prospecter autour de la héronnière.

La population de Gannedel peut être raisonnablement estimée à 120 chanteurs.

La Cisticole des joncs n'a pas été retrouvée dans les marais de Redon depuis l'hiver fatal de 1985.

Autres passereaux : Les Bergeronnettes printanières et les Tarier des prés, passereaux typiques des prairies inondables, sont toujours bien présents dans le bassin de Redon. Il semble néanmoins que la population du Tarier ait diminué ces dernières années.

Durant l'enquête, 2 Bergeronnettes flavéoles sont notées. Du fait de leur présence quasi-régulière dans les marais redonnais, il est fort probable que cette espèce soit nicheuse dans la zone étudiée.

Une petite colonie d'Hirondelles de rivage subsiste dans une sablière à Rieux. Les 30 couples nicheurs constituent un vestige dans les marais de Redon depuis la disparition en 1990 de la colonie de Port de Roche (200 trous occupés en 1982). Celle de Rieux a aussi régressée depuis 10 ans (plus de 50 couples nicheurs en 1982).

Un seul Bruant proyer chanteur est noté pendant l'opération. L'espèce en limite de répartition semble régresser dans la région redonnaise. Paradoxalement, ce même oiseau se porte bien et voit augmenter ses effectifs dans la vallée de la Seiche située à environ 50 kilomètres au Nord-Est.

Avec l'implantation progressive des peupliers dans le marais, le Lorient d'Europe verra probablement ses effectifs augmenter dans les prochaines années.

V Conclusion

L'apparition de la Gorgebleue est intéressante et son extension sera à suivre. La présence de cet oiseau dans les marais de Redon suscite quelques questions. Cette population est-elle issue d'une extension vers le Nord des oiseaux de la Brière (sous-espèce Atlantique : *Luscinia svecica namnetum*) ou d'une implantation avancée de la sous-espèce continentale (*Luscinia s. cyanoleuca*) actuellement présente en baie de Seine ?

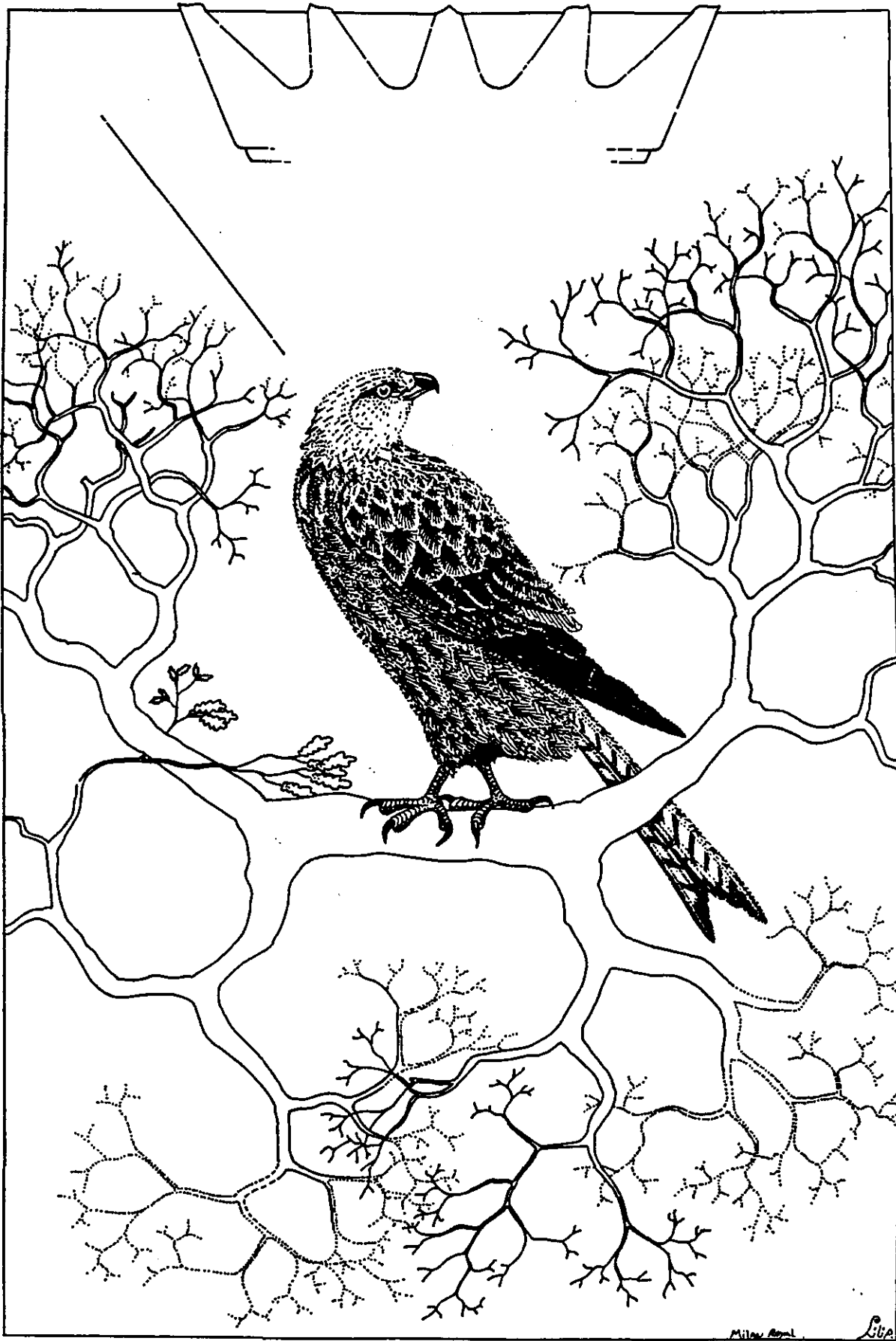
Pour la première solution, bien qu'elle soit très plausible, l'absence de salinité en amont de Redon mettrait en défaut la théorie que la Gorgebleue atlantique est inféodée aux milieux salés ou saumâtres. Concernant la sous-espèce continentale, l'éloignement de la population la plus proche rend douteuse sa présence dans la vallée de la Vilaine. Seule la capture permettra la détermination de la sous-espèce et apportera la réponse attendue.

L'absence de contact avec le Râle des genêts ne signifie pas obligatoirement sa disparition complète des marais redonnais. Cet oiseau sera à rechercher au cours du printemps 1993 dans le secteur Avessac-Masserac.

La régression du Vanneau huppé et du Bruant proyer sera également à surveiller.

Une présence plus importante des ornithologues dans la vallée de la Vilaine serait profitable pour une meilleure connaissance du statut de l'avifaune et ralentirait probablement les aménagements hostiles à l'environnement.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à cette enquête et plus particulièrement Lionel Gohier, Patrice Péron et Jo Le Lannic pour leur précieuse collaboration dans la réalisation de l'étude.



Les oiseaux de Miniac-sous-Bécherel et des environs immédiats

Fanch PUSTOCH

D'un point de vue naturaliste, la commune de Miniac-sous-Bécherel apparaît comme une commune rurale banale. On n'y trouve pas en effet de grands milieux naturels "sauvages" qui excitent la curiosité. Mais celui qui sait être patient et attentif peut y faire des observations intéressantes et parfois peu courantes.

En une dizaine d'années de présence sur la commune, pendant lesquelles j'ai noté quasi systématiquement les oiseaux rencontrés, j'ai observé une centaine d'espèces, dont certaines sont loin d'être communes. Il serait fastidieux d'en faire la liste. Aussi m'apparaît-il préférable d'essayer de les regrouper en catégories. Mais selon quels critères ?

On pourrait les trier selon leur régime alimentaire (insectivores, granivores, piscivores, omnivores, rapaces...), ou selon les milieux qu'ils fréquentent (bois et forêts, landes, cultures, prairies, étangs, habitations...). Mais il m'a semblé plus intéressant de tenir compte de leur cycle de présence sur notre territoire. Tout le monde sait que certains oiseaux sont présents chez nous toute l'année : ce sont les sédentaires. D'autres nous rendent visite au printemps et repartent à la fin de l'été : ce sont les migrants estivaux. D'autres apparaissent à l'automne et nous quittent dès la fin de l'hiver : ce sont les migrants hivernants. D'autres enfin ne font que passer : ce sont les migrants de passage (ou migrants au long cours) qui peuvent éventuellement séjourner quelques heures ou quelques jours chez nous pour reprendre des forces avant de repartir.

Mais tout n'est pas toujours aussi simple dans la nature car certaines espèces peuvent appartenir à deux ou trois catégories en même temps. Par exemple, "nos" Etourneaux sont sédentaires, mais l'hiver voit un déferlement de hordes d'oiseaux venant de l'Europe du nord-est (Pologne, Russie, pays baltes ...). Il en est de même du Rougegorge familier, dont on voit les effectifs augmenter sensiblement en hiver. Le Pouillot véloce, quant à lui, est présent toute l'année chez nous mais ce ne sont pas les mêmes oiseaux que l'on voit au printemps, en automne et en hiver. D'autre part, une espèce pourra avoir à Miniac une appellation (par exemple migrant de passage) qui ne sera plus valable à quelques kilomètres de là, s'il existe un milieu favorable pour la retenir.

De tous ces grands groupes d'oiseaux, ce sont les migrants qui sont les plus intéressants. La région de Bécherel a en effet une situation exceptionnelle tant sur le plan géographique que sur le plan topographique. Sur le plan géographique, elle est au cœur d'un couloir de migration emprunté par de nombreux oiseaux qui passent de la Manche à l'Atlantique (ou vice versa) sans contourner la pointe de la Bretagne. Cet "effet" de couloir est encore accentué par la présence des vallées de la Rance, de l'Ille et de la Vilaine qui sont quasiment en continuité. Sur le plan topographique, le "granite de Bécherel", roche dure par excellence, forme une arête relativement élevée (les points de vue d'où l'on

domine toute la région ne manquent pas), plus escarpée au nord qu'au sud et qui forme une véritable "barrière" pour les oiseaux en migration, surtout lorsqu'ils sont pris dans les intempéries et qu'ils sont obligés de voler bas. C'est donc dans ce groupe que nous trouvons les espèces les plus originales.

I . Migrateurs de passage

Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : le 1/10/88, 23 oiseaux volant en V, disposition typique des migrateurs se déplaçant sur de grandes distances, en direction du sud-ouest passent tout près du pylône de télévision de Saint-Pern.

Oie cendrée (*Anser anser*) : le 2/12/84, un passage nocturne a lieu au-dessus du Bas-Verger vers 22 heures. Le 7/12/86, 80 à 100 oiseaux perdus dans le mauvais temps et visiblement désorientés tournent plusieurs fois autour du pylône, puis repartent vers le nord-ouest (direction de toute évidence mauvaise). Le 5/03/89, un vol en V fort de 150 à 200 individus remonte vers le nord à la verticale du bourg.

Milan royal (*Milvus milvus*) : le 7/10/89, au-dessus du Verger, 1 individu remonte vers le nord, là encore dans la mauvaise direction, pour échapper à un groupe de Corneilles noires qui le harcèlent.

Milan noir (*Milvus migrans*) : le 17/05/78, 2 individus apparemment couplés tournent au-dessus des étangs de Caradeuc. Le 2/09/89, 1 individu s'enfuit vers le sud houspillé par 2 Corneilles noires au-dessus de la Croix Courte.

Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*) : le 27/07/85, 3 oiseaux volent vers le sud-ouest, puis un autre le 29/07. Le 22/05/86, passage nocturne, tout comme le 6/05/89.

Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) : 1 à Montifaut le 11/05/90.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : 1 à l'Ecu le 5/09/88.

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) : ce passereau est très intéressant car il présente deux sous-espèces. La sous-espèce type, de la taille du Rougegorge, habite toute l'Europe, de l'Espagne à la Scandinavie. Il en existe une petite population en Bretagne, limitée au littoral. On la rencontre souvent au passage sur les labours (la base de sa queue et son croupion blancs permettent de le repérer facilement) et dans ce cas il s'agit essentiellement d'oiseaux provenant de Scandinavie, surtout de Norvège où l'espèce est très abondante, et qui vont hiverner en Afrique au sud du Sahara : 1 le 1/04/79 à Télöhier (Cardroc), 1 le 28/08/79 au Fresen, 1 le 5/10/87 aux Gassiaux. L'autre sous-espèce, qui est nettement plus forte (de la taille d'une alouette), niche au Groenland et rejoint l'Afrique en traversant l'Europe occidentale. On la note de temps à autre : 1 le 25/09/87 à l'Ecu.

II . Migrateurs estivants

Dans ce groupe on trouve de nombreuses espèces, bien connues de tous, qui nous rendent visite tous les ans au printemps pour se reproduire : la **Tourterelle des bois**, le **Coucou gris**, le **Martinet noir**, l'**Hirondelle de cheminée** (ou rustique) et l'**Hirondelle de fenêtre**. Mais on y trouve également des espèces moins connues : le **Faucon hobereau**, grand mangeur d'insectes et de petits oiseaux qu'il capture au vol avec une agilité étonnante (notamment les hirondelles et les martinets) dont quelques couples nichent dans la région et qu'on observe aussi fréquemment au passage ; la **Bondrée apivore** que l'on confond quasi systématiquement avec la Buse variable, et qui se nourrit presque exclusivement de rayons de ruches sauvages ; le **Pipit des arbres**, se raréfiant car il fréquente les prairies naturelles bordées de grands arbres ; le **Rougequeue noir** (en augmentation) qui fréquente les vieux bâtiments, notamment les abords de l'église où un couple se reproduit régulièrement (certaines années un autre couple se reproduit au Verger) ; le **Rougequeue à front blanc**, son cousin, en très nette diminution, qui niche dans les grands arbres (on ne le trouve guère que dans les parcs de châteaux : Caradec, Montmuran ...) ; et tout le groupe des fauvettes au sens large (**Locustelle tachetée**, **Hypolaïs polyglotte**, **Fauvette des jardins**, **Fauvette à tête noire**, **Fauvette grisette**, **Pouillot siffleur**, **Pouillot fitis**, **Pouillot véloce**, et enfin le **Gobemouche gris** dont le nom est suffisamment éloquent). Mais il est encore un oiseau répondant à ce critère que beaucoup connaissent de nom sans l'avoir jamais vu : la **Caille des blés**. Cet oiseau, migrateur par excellence, peut passer chez nous et éventuellement même nicher certaines années mais de manière très irrégulière : on dit qu'il y a des années à cailles. Par exemple, en 1989, le chant de l'espèce a été entendu au Bas-Verger les 7/06, 11/06 et 5/07.

III . Migrateurs hivernants

Ces oiseaux descendent en hiver du nord de l'Europe pour chercher des conditions climatiques plus clémentes. La migration de nombre d'entre eux est d'ailleurs très largement liée aux vagues de froid.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : on en voit tous les hivers, mais il est nettement plus abondant pendant les vagues de froid.

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : on ne le voit à Miniac qu'en période de gel. En février 1982, au Fresne, 120 individus le 16 et 80 le 19. 50 passent au-dessus du Bas-Verger volant vers le sud le 11/02/85. En décembre 1989, 50 au Poncet et 50 au Pront le 2, 15 au Clos Fécial le 9. On peut également l'entendre en migration nocturne, comme par exemple au Bas-Verger le 25/09/87.

Courlis cendré (*Numenius arquata*) : on ne l'observe à l'intérieur des terres que très exceptionnellement (sauf sur ses sites de reproduction devenus rares en Bretagne : Monts d'Arrée, Montagne Noire et Mené où quelques très rares couples ont survécu aux grandes opérations de drainage), et ce lorsque le froid est très vif. Je trouve d'ailleurs dommage que certains chasseurs profitent de la

vulnérabilité de ces oiseaux, qui nous arrivent affaiblis par plusieurs jours de jeûne forcé dû aux conditions atmosphériques (cette remarque vaut également pour de nombreuses autres espèces se nourrissant dans les zones humides devenant inutilisables par le gel). La vague de froid de décembre 1992 nous a ainsi permis d'en voir quelques uns : 5 à Gasneret le 2, 1 au Grêts le 28.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : bien connue de tous et plus ou moins abondante selon les années. Elle se raréfie car ses milieux de prédilection (sous-bois humides, chemins creux ...) sont régulièrement détruits.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : même remarque concernant ses milieux (prairies humides, marais, tourbières ...).

Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) : elle ne niche pas sur la côte comme on le croit très souvent, mais dans les grands marais de l'intérieur (Sologne, Dombes, Brenne ...). Elle hiverne partout, aussi bien sur la côte que dans l'intérieur, et de très forts contingents nous arrivent de l'Europe du nord et de l'est. A la tombée de la nuit, ces oiseaux se réunissent en dortoirs. "Nos" mouettes rejoignent celui de l'étang de Bazouges-sous-Hédé qui, au plus fort de l'hiver, compte environ 5000 individus.

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : il existe une petite population bretonne, plutôt dans le nord-Finistère et l'ouest des Côtes d'Armor. Chez nous, on ne le voit qu'en hiver : 7 ou 8 oiseaux ont séjourné pendant deux semaines à l'Ecu en décembre 1985.

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : il s'agit d'une grosse grive, grise et rousse, qui est présente de fin octobre à fin mars. A son arrivée, elle fréquente assidûment les vergers à la recherche des dernières pommes.

Grive mauvis (*Turdus iliacus*) : plus petite que le Litorne, elle se distingue par ses flancs roux vif. Elle est un peu plus précoce, les premiers migrateurs passant début octobre. Ces grives peuvent former des bandes très importantes (quelquefois plusieurs centaines d'individus), notamment en cas de vague de froid. Cette espèce est de loin la plus facile à repérer en migration nocturne car elle émet très régulièrement son cri caractéristique. Durant ces dix années d'observation, je l'ai notée une bonne centaine de fois dans ces conditions.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : petite fauvette qui profite des hivers relativement doux de notre région pour hiverner car elle peut y trouver quelques insectes à "se mettre sous la dent". Elle a déjà été citée parmi les estivants.

Mésange noire (*Parus ater*) : elle vit dans les grandes forêts de conifères du nord de l'Europe et de nos montagnes. Elle se reproduit ici et là en Bretagne, profitant de l'enrésinement généralisé de nos bois et forêts. Mais c'est surtout en hiver, et particulièrement certaines années lors de véritables invasions, qu'on peut l'observer à Miniac.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : encore une espèce au nom explicite. Comme la plupart des oiseaux nordiques, il est plus ou moins abondant selon les années (sa présence chez nous est liée aux conditions climatiques et aux ressources alimentaires du nord de l'Europe).

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : sorte de petit Verdier qui, comme son nom l'indique, se nourrit des fruits de l'aulne dont il extirpe les graines avec une grande dextérité, souvent suspendu au cône la tête en bas. On peut lui appliquer la même remarque qu'au Pinson du Nord.

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : petit corbeau nichant dans les clochers des églises et dans les châteaux (par exemple à Landujan et à Montmuran) et dont on peut voir d'importantes bandes en hiver.

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : cette espèce niche en colonies, comptant parfois plusieurs centaines, voire milliers, de couples. On peut en voir quelques petites colonies aux alentours de Rennes. Il est très commun plus à l'est en France et ailleurs en Europe du nord. D'importantes bandes peuvent déferler sur notre région en hiver.

IV . Sédentaires

Nous allons terminer notre tour d'horizon de l'avifaune locale en parlant des oiseaux sédentaires, c'est-à-dire ceux qui sont théoriquement présents toute l'année chez nous. Je rappelle à ce propos que nombre d'espèces d'oiseaux ne peuvent relever d'une seule catégorie, les oiseaux présents en hiver à Miniac n'étant pas forcément les mêmes que ceux qui s'y reproduisent. Ce phénomène est encore accentué lors de mauvaises conditions climatiques : quand il gèle et qu'il neige, par exemple, de nombreux oiseaux quittent momentanément notre région et reviennent quand il fait meilleur.

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : tout le monde connaît cet oiseau au vol majestueux, réputé pour être grand consommateur de poissons, mais qui se nourrit également et en quantité non négligeable de batraciens (grenouilles et crapauds) et de petits rongeurs. Il ne se reproduit pas dans la région de Miniac mais quelques individus fréquentent régulièrement les étangs des environs.

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) : il est également très connu, surtout des chasseurs. Quelques couples nichent ici et là.

Buse variable (*Buteo buteo*) : ce rapace, souvent accusé à tort de détruire gibier et volaille, a été très longtemps pourchassé et détruit systématiquement. Des études menées par des scientifiques ont montré qu'il se nourrissait essentiellement de rongeurs, même si quelques individus chapardent de temps en temps un poussin ou un lapereau.

Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : ce rapace très habile est généralement confondu avec son proche cousin le Faucon crécerelle. Il se nourrit principalement de petits oiseaux qu'il capture au vol par surprise. Il est tellement "culotté" qu'il lui arrive de pénétrer dans les maisons à la poursuite des moineaux. Son vol est si rapide que l'on a à peine le temps de l'apercevoir.

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : il est souvent appelé à tort "épervier" mais se distingue en fait facilement de ce dernier. Il a en effet un vol plutôt lent, fait souvent du "surplace" (on dit qu'il fait le saint esprit) et se nourrit en priorité de petits rongeurs (campagnols et mulots).

Perdrix grise (*Perdix perdix*) : ce gibier, autrefois très abondant, a malheureusement presque complètement disparu, du moins à l'état naturel.

Perdrix rouge (*Alectoris rufa*) : ses populations proviennent principalement de lâchers cynégétiques.

Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*) : ce gibier, originaire d'Asie, ne fait pas partie de la faune naturelle de notre région. Il a de tous temps été introduit par l'homme.

Poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : quelques couples nichent sur les étangs de la commune.

Goélands brun et argenté (*Larus fuscus, argentatus*) : ces oiseaux marins (bien que se reproduisant à Rennes à 60 km de la mer!) ne font qu'errer à la recherche de quelque pitance. Ce sont souvent d'ailleurs de jeunes individus qui ne se reproduisent pas.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : connu de tous, il est relativement commun.

Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) : certains ont sans doute déjà remarqué cette tourterelle qui fréquente le bourg et quelques fermes. Ils auront peut-être aussi remarqué qu'elle ressemble à la tourterelle domestique élevée en captivité et qu'elle est présente toute l'année. La Tourterelle turque a une histoire récente très particulière. Comme son nom l'indique, elle est originaire de l'Europe du sud-est. Il y a un peu plus de quarante ans, elle a commencé à envahir l'Europe du nord-ouest. Elle s'est installée à Rennes au début des années 1960 et a ensuite conquis toute la région. Cela fait une bonne dizaine d'années maintenant qu'elle est arrivée à Miniac et ses effectifs continuent d'augmenter.

Chouette effraie (*Tyto alba*) : cette dame blanche, comme on l'appelle quelquefois, niche ici et là dans les vieux bâtiments abandonnés ou dans les arbres creux. C'est, comme toutes les chouettes, un oiseau très utile qui consomme énormément de rongeurs.

Chouette hulotte (*Strix aluco*) : le "chouan" au hululement caractéristique fréquente régulièrement notre campagne.

Chouette chevêche (*Athene noctua*) : cette petite chouette que l'on peut facilement observer de jour (quelquefois posée sur un fil électrique) a malheureusement presque complètement disparu. Deux raisons principales à cela : les produits phytosanitaires qui se concentrent dans les gros insectes dont elle est friande et la pose des poteaux téléphoniques métalliques qui sont ouverts à leur extrémité et dans lesquels elle se réfugie sans pouvoir en ressortir.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : cet habile pêcheur peut se voir de temps en temps au bord des étangs.

Pic vert (*Picus viridis*) : le "jument du bois" fait encore entendre parfois son chant.

Pic épeiche (*Dendrocopos major*) : plus petit que le précédent, il se repère facilement au printemps grâce au tambourinement qu'il produit en frappant une branche morte.

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : encore plus petit et aussi plus discret, il préfère les vergers aux bois.

Alouette lulu (*Lullula arborea*) : cette petite alouette au chant mélodieux a été autrefois bien plus abondante. Elle a besoin de beaucoup d'arbres sur son territoire et a quasiment disparu de notre région au bénéfice de sa cousine des champs (une observation en dix ans, en lisière du bois du Parc à Cardroc).

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : devenue très abondante, surtout dans les céréales. On l'entend chanter quand il fait beau et chaud.

Corneille noire (*Corvus corone*) : ce "corbeau" très commun en arrive même à pulluler par endroit. On en voit ainsi une bande régulièrement sur Miniac. Elle profite avantagement de l'agriculture moderne.

Pie bavarde (*Pica pica*) : bien que ne formant pas de grosses bandes, on peut lui appliquer la même remarque. La preuve de sa prolifération en est l'existence de dortoirs où quelquefois plusieurs dizaines, voire quelques centaines) d'individus se retrouvent pour passer la nuit (bois de la Terre au Val par exemple).

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : ce magnifique oiseau se porte également très bien.

Mésange charbonnière (*Parus major*) : très commune auprès des maisons, surtout en hiver, pour peu qu'on lui mette un peu de nourriture.

Mésange bleue (*Parus caeruleus*) : même remarque que pour l'espèce précédente.

Mésange huppée (*Parus cristatus*) : celle-ci fréquente plutôt les bois de résineux (bois du Parc, par exemple).

Mésange nonnette (*Parus palustris*) : elle fréquente plutôt les feuillus.

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : ce petit oiseau grimpeur fréquente les grands arbres. Je l'ai observé plusieurs fois entre le Moulin et les Marcades.

Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*) : il se rencontre souvent en compagnie de la précédente.

Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) : tout le monde connaît ce petit oiseau roux à la queue relevée qui fait un nid en mousse en forme de sphère avec une entrée latérale dans des endroits quelquefois inattendus, comme une boîte à lettres ou un vieil habit suspendu dans une remise de jardin. On le nomme souvent à tort "roitelet".

Grive draine (*Turdus viscivorus*) : encore appelée "grive royale" ou "grosse grive", elle fréquente surtout les vergers et apprécie beaucoup les boules du gui.

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : un peu plus petite que la précédente, elle est connue pour faire un nid dont l'intérieur est constitué d'une sorte de mortier lisse.

Merle noir (*Turdus merula*) : son chant mélodieux est fort apprécié.

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : ce petit oiseau à la tête noire et à la poitrine rousse se tient souvent sur les fils de clôture.

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) : on ne le présente plus. C'est un exemple typique de ces oiseaux qu'on appelle migrants partiels. "Nos" Rougegorges sont pour la plupart sédentaires (sauf en cas de vague de froid exceptionnelle) mais il nous en arrive de l'Europe du nord tous les hivers.

Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : le "vrai" Roitelet est le plus petit de nos oiseaux. Il est brun olive avec, sur la tête, une crête orange ou jaune selon le sexe.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : déjà cité parmi les migrants. Cependant, certains individus nichant chez nous peuvent y rester en hiver.

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) : cet oiseau est très commun et fréquente tous les jardins des environs. Il est gris dessous et brun roux dessus, et possède un bec fin qui le fait parfois confondre avec une fauvette. Ses oeufs sont très caractéristiques avec leur couleur bleu pétrole.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba*) : cet oiseau est très intéressant parce qu'il en existe plusieurs races géographiques qui diffèrent par le plumage. Les

"nôtres" ont le dos gris cendré, mais en hiver leurs cousines britanniques leur rendent visite. Ces dernières ont le dos gris foncé allant jusqu'au noir intense chez les mâles.

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : comme son nom l'indique, elle fréquente le bord des eaux (ruisseaux, déversoirs des étangs, écluses des canaux ...). Par contre, en hiver, elle fréquente volontiers les cours de ferme où on la distingue de la précédente par son plumage plus jaune.

Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : quelques couples sont présents toute l'année. Ils sont rejoints en hiver par de véritables hordes venus d'Europe du nord-est.

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : commun dans nos jardins.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : il aime bien nicher dans un grand arbre, souvent un tilleul ou un marronnier.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : elle est plus campagnarde et niche plutôt dans une broussaille au bord d'un champ.

Serin cini (*Serinus serinus*) : cet oiseau a connu une histoire assez semblable à celle de la Tourterelle turque. Il était au départ strictement méditerranéen et a ensuite envahi l'Europe du nord-ouest. Il est arrivé en Bretagne dans les années 1950. Il est maintenant commun et plusieurs couples se reproduisent dans le bourg et les environs.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : la magnifique livrée rouge du mâle ne passe pas inaperçue. Mais il est souvent mal aimé des jardiniers car il a pour habitude, en fin d'hiver, de consommer les bourgeons des arbres fruitiers.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : son nid est souvent réalisé en lichen dans une fourche d'arbre fruitier, ce qui le rend difficile à découvrir.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : les bruants, bien que très communs, sont mal connus. Celui-ci se reconnaît à sa tête jaune citron.

Bruant zizi (*Emberiza cirlus*) : voisin du précédent, son nom lui vient d'une onomatopée qui rappelle son chant. N'allez surtout pas penser à autre chose !

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : fréquente bien évidemment les lieux humides où on peut le repérer grâce à sa tête noire (chez le mâle du moins).

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : son nom lui va à merveille puisqu'il fréquente assidûment les constructions humaines.

Moineau friquet (*Passer montanus*) : peu de gens savent qu'il existe deux espèces de moineaux dans nos régions. Celui-ci est beaucoup plus rare que le précédent.

En guise de conclusion

Après ce tour d'horizon peut-être un peu long, il me reste à préciser que ce monde des oiseaux est très complexe et que pour l'appréhender, il faut beaucoup de patience et s'armer d'une paire de jumelles et d'un guide d'identification. Et après de longues heures passées en observation, on débouche sur une satisfaction extraordinaire qui vaut la peine d'essayer.

L'étang de Châtillon-en-Vendelais : bilan de 10 années de suivi

Guy-Luc CHOQUENE

Bien que connu comme étant un sanctuaire ornithologique dans le département d'Ille-et-Vilaine depuis plus d'une décennie, l'étang de Châtillon-en-Vendelais n'est l'objet d'un suivi régulier que depuis quelques années.

Si en 1982, seules 3 journées d'observation ont été réalisées, en 1992 il y en a eu 119. Le nombre d'ornithologues amateurs augmentant, la présence sur le terrain ne cesse de croître.

année	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92
nombre de jours d'observation	3	3	6	18	36	39	59	66	84	90	119

En faisant la synthèse des observations réalisées sur l'étang, nous allons tenter de démontrer le grand intérêt de ce site pour l'avifaune.

Le Conseil Général l'a bien compris en acquérant, en 1985, l'étang et en y créant une réserve.

I . Situation géographique

L' étang de Châtillon-en-Vendelais est situé dans l'est du département d'Ille-et-Vilaine, à mi-chemin entre Vitré et Fougères. C'est un havre important pour les oiseaux. Ses 110 hectares offrent tout à la fois de nombreuses possibilités de nidification, d'alimentation et de repos pour l'avifaune.

L'étang est alimenté par deux ruisseaux (du Pâtis de la Coutancière et des Marmouilles). Ceux-ci forment ensuite la rivière de la Cantache.

La gestion de l'eau est réalisée à partir de la digue située en bas du bourg de Châtillon et est surtout effectuée en fonction des intérêts piscicoles.

De part sa position géographique, l'étang constitue l'un des maillons importants de l'est du Massif Armoricaïn et est considéré comme un site d'intérêt européen pour l'accueil des oiseaux migrants. La réserve créée par le Conseil Général représente près de la moitié de l'étang et protège toutes les zones sensibles (queues d'étang, roselières, vasières).

II . Bilan ornithologique

Nous disposons de plus de 3500 données accumulées depuis plus de 10 ans, qui ont été recueillies par 42 ornithologues bénévoles de la SEPNB, du GOB et de la LPO. Les suivis réalisés ces dernières années pendant les migrations ont fait apparaître un important couloir migratoire pour les limicoles et les anatidés à

l'intérieur du Massif Armoricaïn. Les oiseaux traversent la péninsule bretonne par sa partie orientale pour rejoindre l'Atlantique ou la Manche.

Certaines espèces, comme l'Oie cendrée y sont observées en grand nombre, d'autres passent en bandes de plusieurs dizaines voire une centaine d'individus (Chevalier gambette, Combattant varié, Canard souchet,...).

Ces suivis nous ont permis de découvrir depuis la création de la réserve des dortoirs hivernaux d'une centaine de Courlis cendrés et de Combattants et de plusieurs dizaines de milliers de Mouettes rieuses.

L'étang accueille environ 10 % des Combattants qui hivernent en Bretagne. Il devient également un refuge primordial pour les Canards pendant la saison de chasse.

La population nicheuse, quoique plus banale, est toutefois composée de 10 à 15 espèces selon les années.

Nous allons tenter d'effectuer un bilan exhaustif des espèces d'oiseaux d'eau en définissant leur statut sur l'étang.

- **Plongeon arctique** (*Gavia arctica*) :

Hivernant exceptionnel. Une seule observation lors de l'hiver très froid de 1984-85 : 1 ind. le 3/02/85.

- **Grèbe castagneux** (*Tachybaptus ruficollis*) :

Noté en toute saison, mais surtout en période post-nuptiale.

Maximum observé : présence de 11 à 21 ind. du 2 au 16/08/92, 13 le 10/08/85, 10 le 14/08/93.

Le Castagneux a niché de façon certaine en 1985, 86 et 87.

- **Grèbe huppé** (*Podiceps cristatus*) :

Emblème de l'étang de Châtillon, il est présent toute l'année. Maximum observé : 84 le 1/08/92, 80 le 26/08/92, 78 le 26/07/92, 65 le 17/04/93, 63 le 12/07/89.

De 5 à 12 couples nichent selon les années et les variations du niveau de l'eau.

- **Grèbe jougris** (*Podiceps grisegena*) :

Exceptionnel : 1 le 1/05/90 et 1 le 24/11/91.

- **Grèbe esclavon** (*Podiceps auritus*) :

Exceptionnel : 1 le 8/09/92.

- **Grèbe à cou noir** (*Podiceps nigricollis*) :

Occasionnel. Il est noté toutefois presque tous les ans depuis 1985 lors de la dispersion post-nuptiale et tendrait à devenir régulier ; 15 observations de juillet à septembre 1992. Maximum : 4 les 11 et 13/07/92, 3 le 10/08/85, 3 le 23/08/93.

Plusieurs prémices de nidification semblent se dessiner : 1 individu a probablement séjourné du 18/03 au 18/06/89, 1 couple est également observé le 12/04/93, puis 1 adulte le 28/05/93. Le groupe de 4 individus observé en juillet 92 était composé d'un couple accompagné de ses 2 jeunes volants.

- **Pétrel culblanc** (*Oceanodroma leucorhoa*) :

Accidentel, 1 cadavre est trouvé le 13/01/88 suite aux tempêtes de la première quinzaine de janvier.

- **Grand Cormoran** (*Phalacrocorax carbo*) :

Occasionnel jusqu'en 1987, il devient régulier toute l'année et sa population augmente chaque année.

année	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
nombre maximum observé	2	3	11	16	25	48	90	150

Les estivants dépassent depuis 1991 la dizaine d'individus : 20 le 2/05/91, 18 le 20/04/92, 26 le 1/05/93.

- **Aigrette garzette** (*Egretta garzetta*) :

Occasionnelle, l'espèce devient également de plus en plus régulière lors de la dispersion post-nuptiale.

La première Aigrette a été notée du 16 au 19/08/88, ensuite 1 ind. le 30/07/92 et 2 le 13/09/92 puis 1 jusqu'au 16/09/92. L'année 1993 conforte cette évolution où de 2 à 9 ind. sont présents du 18/07 au 22/08.

- **Héron cendré** (*Ardea cinerea*) :

Régulier toute l'année. Une présence importante est notée en 1992 où des chiffres impressionnants sont enregistrés : 56 le 3/08, 53 le 16/09, 95 le 27/09, 76 le 4/10, 59 le 11/10.

Lors des autres années, les maxima sont plus modestes : 41 le 1/10/89, 43 le 10/09/90, 52 le 1/03/93.

Bien que nous n'en ayons pas encore la preuve, il semble qu'une colonie de reproduction de Hérons cendrés se situe dans les environs proches de l'étang. Les observations régulières d'oiseaux en plumage de nicheurs au printemps et celle d'un juvénile avec encore du duvet le 3/05/92 nous confortent dans cette théorie.

- **Héron pourpré** (*Ardea purpurea*) :

Exceptionnel : 1 juvénile est observé les 30/07 et 1/08/92.

- **Cigogne blanche** (*Ciconia ciconia*) :

Exceptionnel : 1 migrateur est noté le 11/05/91, 1 ind. les 1 et 2/03/93.

- **Cigogne noire** (*Ciconia nigra*) :

Exceptionnel : 1 migrateur est présent le 31/07/93.

- **Spatule blanche** (*Platalea leucorodia*) :

Migrateur occasionnel. La première observation date de 1986, depuis la Spatule est notée presque chaque année. La plupart des oiseaux sont vus lors de la migration post-nuptiale et particulièrement en septembre où des groupes se posent sur les bords de l'étang : 19 le 14/09/86, 11 le 23/09/89, 12 le 24/09/92.

La Spatule la plus tardive (1 immature), est observée le 17/11/91. Seules 2 données d'individus isolés sont répertoriées pendant le printemps : 1 le 5/04/87, 1 le 7/03/93.

- **Cygne tuberculé** (*Cygnus olor*) :

Cet oiseau, en expansion dans l'ouest de la France, n'est noté sur l'étang que depuis 1991 : 1 du 10 au 18/02/91, 1 autre stationne du 4/07 au 05/12/93.

- **Oie des moissons** (*Anser fabalis*) :

Occasionnel : 7 le 18/01/79, 11 du 12/12/87 au 3/01/88, puis 2 le 31/01/92.

Le séjour prolongé du groupe lors de l'hiver 1987-88 reflète l'intérêt de la réserve pour les oies grâce notamment au pâturage effectué par les bovins.

- **Oie rieuse** (*Anser albifrons*) :

Occasionnel : 20 le 7/02/79, 4 le 20/12/87, 5 du 8/01 au 12/02/89, 25 le 14/02/93, 1 les 1/11/93, 20/11/93 et 28/12/93.

Le stationnement de 5 individus pendant plus d'un mois, en 1989, conforte l'intérêt de la réserve.

- **Oie à tête barrée** (*Anser indicus*) :

Echappé de captivité : 1 les 2 et 4/05/86.

- **Oie cendrée** (*Anser anser*) :

Migrateur régulier et hivernant occasionnel. De grosses bandes font une halte sur l'étang lors de la migration : 110 le 18/02/89, 100 le 1/11/91, 115 le 2/11/91, 142 le 3/11/91, 114 le 1/11/93.

Les observations de novembre 91 démontrent la présence d'un couloir migratoire pour cette espèce dans l'est du département d'Ille-et-Vilaine.

Quelques hivernants stationnent sur l'étang : 2 du 4/01 au 15/02/87, 39 le 5/12/87 puis 8 du 12 au 16/12/87, 1 du 11/12/88 au 13/01/89, 18 du 21/12/93 au 28/01/94.

L'observation la plus précoce concerne 13 individus le 27/10/91 et la plus tardive est celle de 13 Oies le 22/04/93.

- **Bernache du Canada** (*Branta canadensis*) :

Hivernant accidentel : 1 adulte et 1 juvénile hiverne du 22/01 au 15/04/90.

- **Bernache nonnette** (*Branta leucopsis*) :

Hivernant exceptionnel : 19 individus stationnent du 16/12/87 jusqu'à la mort de l'un d'entre eux le 10/01/88.

Le 13 janvier, le cadavre est retrouvé sans tête !!!

- **Bernache cravant** (*Branta bernicla*) :

Occasionnel, rarement observé en dehors du littoral : 1 Bernache du 28/12/86 au 8/01/87, 1 ind. de la sous-espèce à ventre pâle (*B. b. hrota*) du 28/10 au 25/11/90, puis un groupe de 23 migrateurs le 22/03/92.

- **Tadorne de Belon** (*Tadorna tadorna*) :

Régulier, depuis l'apparition de 8 individus sur l'étang le 19/10/86, le Tadorne est noté chaque année.

Auparavant localisé sur le littoral, cet oiseau fréquente de plus en plus les étangs et notamment celui de Châtillon. Autres maxima : 12 le 30/12/92, 8 le 16/12/89, 7 le 22/12/91. Un individu stationne du 1/09 au 7/12/91.

- **Canard siffleur** (*Anas penelope*) :

Hivernant régulier. Maximum : 750 le 9/02/91, 600 le 18/01/79, 600 le 15/01/92.

Les premiers individus sont notés dès août : 2 le 08/08/93, 1 le 21/08/90. L'arrivée des suivants n'a lieu qu'à partir de septembre et octobre. Quelques Siffleurs estive jusqu'en juin. Un mâle restera même jusqu'au 8/07/90.

- **Canard chipeau** (*Anas strepera*) :

Occasionnel. Maximum : 24 le 20/02/87, 14 le 17/11/89, 13 le 15/11/92.

- **Sarcelle d'hiver** (*Anas crecca*) :

Régulier. Les maxima sont notés en hiver : 250 le 16/02/92, 220 le 11/11/91, 200 le 21/12/86, 200 le 15/02/87.

Malgré l'estivage d'un couple en 1986, aucune preuve de reproduction n'a pu être apportée.

- **Canard colvert** (*Anas platyrhynchos*) :

Le plus régulier et le plus abondant des Canards. Maximum : 3000 le 2/10/93, 2500 le 27/09/92, 1800 le 27/11/89, 1800 le 27/12/89, 1800 le 14/10/90, 1700 le 18/12/88.

De 10 à 15 couples nichent chaque année sur l'étang ou dans les prairies voisines.

- **Canard pilet** (*Anas acuta*) :

Migrateur régulier, hivernant occasionnel. Maximum : 25 le 3/02/85, 18 le 9/03/93, 17 le 8/03/87, 17 le 11/09/92.

Présent jusqu'en mai, le Pilet ne réapparaît sur l'étang qu'au mois de septembre.

- **Sarcelle d'été** (*Anas querquedula*) :

Migrateur occasionnel, noté presque tous les ans. la Sarcelle d'été est observée dès le mois de mars (dates extrêmes : 1 le 13/03/88, 1 le 15/09/85). Maximum : 8 le 8/04/90, 5 le 8/05/85.

- **Canard souchet** (*Anas clypeata*) :

Migrateur et hivernant régulier. L'espèce semble être de plus en plus abondante, notamment en 1991 et 92. Maximum : 300 le 21/09/92, 296 le 27/09/92, 275 le 3/11/91, 250 le 29/10/91, 243 le 6/10/91, 230 le 1/11/92, 150 le 18/10/87, 150 le 28/12/90.

Bien que plusieurs couples paraden et estivent (en 74, 86, 89, 90 et 92) aucune preuve de reproduction ne nous a été rapportée.

- **Fuligule milouin** (*Aythya ferina*) :

Présent toute l'année. Les plus forts effectifs sont notés en période hivernale. On y recense régulièrement 100 à 200 Milouins voire beaucoup plus lors de certains hivers et notamment celui de 1983. Maximum : 1100 le 23/01/83, 900 le 16/01/83, 312 le 4/01/85, 302 le 22/01/93.

Quelques couples nichent chaque année depuis 1974 (maximum : 4 couples en 1992). Le Milouin se reproduisant tardivement, les familles ne sont observées qu'en juillet. Celles-ci peuvent compter jusqu'à 9 poussins.

- **Fuligule nyroca** (*Aythya nyroca*) :

Exceptionnel : 1 mâle le 12/11/89, 2 le 24/12/89, 1 mâle semble stationner du 30/09 au 8/10/92, puis les 1 et 11/11/92. La dernière observation est notée le 20/12/92.

- **Fuligule morillon** (*Aythya fuligula*) :

Tout en étant régulier, il est toutefois moins présent que le Milouin. Maximum : 200 le 23/01/83, 135 le 9/02/91, 120 le 16/01/83, 111 le 26/01/92. Le Morillon niche occasionnellement depuis 10 ans (1 couple en 82, 86, 91, 2 couples en 92).

- **Fuligule milouinan** (*Aythya marila*) :

Exceptionnel : 1 individu le 7/02/88, 1 le 9/12/93.

- **Macreuse noire** (*Melanitta nigra*) :

Exceptionnel : 5 femelles en migration le 4/11/88.

- **Macreuse brune** (*Melanitta fusca*) :

Accidentel : 1 femelle notée le 4/01/85.

- **Garrot à oeil d'or** (*Bucephala clangula*) :

Hivernant occasionnel. Noté de novembre à mars. Hivernage de 1 à 3 individus du 11/11/92 au 28/03/93, 1 du 5/12/93 au 20/02/94.

- **Harle piette** (*Mergus albellus*) :

Hivernant rare, observé lors des hivers très froids : 12 le 27/01/85, 8 le 3/02/85, 3 le 7/02/85, 1 mâle du 14 au 21/12/86, 3 le 13/12/87, 3 le 24/02/91.

- **Harle huppé** (*Mergus serrator*) :

Accidentel : 1 le 21/02/93.

- **Harle bièvre** (*Mergus merganser*) :

Hivernant occasionnel noté pratiquement chaque année. Maximum : 12 le 27/01/85, 10 le 3/02/85, 8 le 17/03/92.

- **Erismature rousse** (*Oxyura jamaicensis*) :

Accidentel : 1 immature est présent du 26/10 au 17/11/91, 1 individu le 20/08/93.

- **Bondrée apivore** (*Pernis apivorus*) :

Notée lors des migrations.

- **Milan noir** (*Milvus migrans*) :

Exceptionnel : 1 le 22/06/85.

- **Milan royal** (*Milvus milvus*) :

Exceptionnel : 1 le 10/01/87, 1 immature le 27/11/89.

- **Pygargue à queue blanche** (*Haliaeetus albicilla*) :

Hivernant exceptionnel : 1 immature de 2ème année hiverne du 28/12/90 au 9/03/91.

Cet oiseau est l'un des rares Pygargues observés en Bretagne depuis le début du siècle.

- **Circaète Jean le Blanc** (*Circaetus gallicus*) :

Exceptionnel : 1 le 1/09/92, 1 le 2/09/93.

- **Busard des roseaux** (*Circus aeruginosus*) :

Migrateur régulier mais rare. Ce Busard est noté tous les ans depuis 1986. Il est observé d'avril à décembre, principalement lors de la dispersion post-nuptiale.

Maximum : 4 le 26/08/90.

mois	04	05	06	07	08	09	10	11	12
nombre d'observations	2	2	1	4	13	4	1	0	1

Une seule observation en hiver : 1 le 23/12/89.

- **Busard Saint-Martin** (*Circus cyaneus*) :

Occasionnel : 2 le 15/07/87, 1 le 21/08/90, 1 le 24/09/92, 1 le 14/08/93. Une seule observation hivernale : 1 le 27/12/90

- **Epervier d'Europe** (*Accipiter nisus*) :

Présent toute l'année. Il chasse régulièrement sur l'étang et niche aux abords de l'étang.

- **Buse variable** (*Buteo buteo*) :

Présente toute l'année. La Buse niche aux abords de l'étang. Maximum : 15 individus en migration le 3/09/92.

- **Balbuzard pêcheur** (*Pandion haliaetus*) :

Migrateur exceptionnel : 1 le 30/08/89, 1 le 13/09/92. .

- **Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*) :

Présent toute l'année. Il niche en périphérie de l'étang.

- **Faucon kobez** (*Falco vespertinus*) :

Exceptionnel : 1 le 1/05/93.

- **Faucon émerillon** (*Falco columbarius*) :

Exceptionnel : 1 le 7/01/89, 1 le 8/10/92, 1 le 26/10/92.

- **Faucon hobereau** (*Falco subbuteo*) :

Migrateur régulier et estivant occasionnel.

La plupart des observations ont lieu en septembre. L'individu le plus tardif est noté le 11/10/92.

- **Faucon pèlerin** (*Falco peregrinus*) :

Hivernant régulier depuis 1991. Auparavant il était exceptionnel : 1 le 7/02/88, 1 le 3/12/89, 1 le 29/08/90. Un immature hiverne du 29/10/91 au 19/04/92. Adulte, il séjourne de nouveau du 24/10/92 au 22/04/93. Retour du même individu le 10/10/93. Sa présence est notée jusqu'au 2/01/94.

Avec l'hivernage d'un Pygargue pendant l'hiver 90-91 et le troisième hivernage successif du Pèlerin, l'étang démontre son attractivité pour les rapaces.

- **Caille des blés** (*Coturnix coturnix*) :

Exceptionnel : 1 chanteur les 5 et 12/07/87.

- **Râle d'eau** (*Rallus aquaticus*) :

Nicheur exceptionnel : 1 chanteur est entendu le 3/07/82, 1 adulte est accompagné de 2 poussins le 9/08/87. Cette seconde observation concerne probablement une deuxième couvée.

- **Poule d'eau** (*Gallinula chloropus*) :

Régulier mais en petit nombre.

- **Foulque macroule** (*Fulica atra*) :

Présent toute l'année. Maximum : 1000 le 23/01/83, 800 le 16/12/87, 600 les 4/09/93 et 10/10/93.

De 8 à 27 couples nichent selon les années.

- **Huîtrier pie** (*Haematopus ostrélagus*) :

Exceptionnel : 1 le 18/08/86, 1 le 5/04/87, 1 le 6/09/92.

- **Echasse blanche** (*Himantopus himantopus*) :

Exceptionnel : 1 mâle le 13/10/90.

- **Avocette élégante** (*Recurvirostra avosetta*) :

Occasionnel. Noté d'août à janvier (dates extrêmes : 1 le 15/08/93, 1 le 7/01/89). Quelques groupes sont également observés : 14 le 28/08/93, 7 le 14/12/86.

- **Petit gravelot** (*Charadrius dubius*) :

Migrateur régulier. Noté de juillet à septembre (dates extrêmes : 1 le 21/07/92, 2 le 25/09/90).

Maximum : 10 le 29/08/90, 9 le 8/09/90. Au printemps, le Petit gravelot est noté dès le mois de mars (6 le 8/03/87).

- **Grand gravelot** (*Charadrius hiaticula*) :

Migrateur régulier. Rare au printemps, il est surtout noté en période post-nuptiale d'août à novembre (dates extrêmes : 2 le 2/08/92, 2 le 16/11/88).

Maximum : 11 le 19/08/90, 7 le 11/09/88.

- **Gravelot à collier interrompu** (*Charadrius alexandrinus*) :

Exceptionnel : 2 individus le 10/08/85, 1 le 8/08/86.

- **Pluvier doré** (*Pluvialis apricaria*) :

Régulier. Noté d'août à mars (dates extrêmes : 1 le 19/08/86, 50 le 16/03/86).

Maximum : 270 le 30/12/90, 200 le 2/03/91.

- **Pluvier argenté** (*Pluvialis squatarola*) :

Occasionnel : 1 le 8/05/85, 1 les 21 et 22/08/90, 1 du 23/09 au 7/10/90.

- **Vanneau huppé** (*Vanellus vanellus*) :

Présent presque toute l'année, particulièrement d'août à mars. Il semble que le Vanneau ne niche plus dans les prairies bordant l'étang. Maximum : 6000 le 30/12/90, 5000 le 6/01/91, 2300 le 27/12/89.

- **Bécasseau maubèche** (*Calidris canuta*) :

Migrateur occasionnel. Maximum : 15 le 11/11/90, 5 le 27/10/90, 3 le 5/04/87.

- **Bécasseau minute** (*Calidris minuta*) :

Migrateur régulier noté d'août à novembre.

Maximum : 20 le 15/09/90, 11 le 15/09/85, 7 le 7/09/93.

- **Bécasseau de Temminck** (*Calidris temminckii*) :

Migrateur exceptionnel : 3 le 24/03/91, 1 le 16/08/92.

- **Bécasseau cocorli** (*Calidris ferruginea*) :

Migrateur occasionnel noté en août et septembre (dates extrêmes : 1 le 5/08/93, 1 le 12/09/92).

Les maxima sont observés en 1990 : 15 les 30 et 31/08, 12 le 3/09, 10 le 29/08.

- **Bécasseau variable** (*Calidris alpina*) :

Régulier d'août à mars. La donnée la plus précoce concerne 2 ind. le 31/07/93.

Maximum : 36 le 16/10/88, 34 le 10/11/84, 26 le 13/11/88.

- **Combattant varié** (*Philomachus pugnax*) :

Régulier de juillet à mai (dates extrêmes : 1 le 29/07/92, 3 le 23/05/92). Il est noté en bandes importantes lors de la migration prénuptiale : 160 le 13/03/88, 150 le 1/03/91.

L'étang accueille, chaque hiver, un des dortoirs les plus importants de Bretagne : jusqu'à 140 le 18/12/88.

- **Bécassine sourde** (*Lymnocryptes minimus*) :

Exceptionnel : 5 le 9/12/84 lors d'une vidange de l'étang.

- **Bécassine des marais** (*Gallinago gallinago*) :

Régulier. Sa présence est très importante en hiver. Maximum : 243 le 29/11/86, 180 le 9/12/84, 150 le 24/12/86, 140 le 13/01/89, 130 le 20/11/85.

Quelques individus sont notés au printemps.

- **Barge à queue noire** (*Limosa limosa*) :

Migrateur régulier. Maximum : 25 le 21/07/92, 23 le 30/08/92, 15 le 5/03/88. A noter qu'une bande est observée dès le 15/02/87. Certains individus sont notés jusqu'en avril (1 le 24/04/93).

- **Barge rousse** (*Limosa lapponica*) :

Exceptionnel : 1 du 8 au 29/09/91.

- **Courlis corlieu** (*Numenius phaeopus*) :

Exceptionnel : 4 le 13/04/88.

- **Courlis cendré** (*Numenius arquata*) :

Régulier, particulièrement en hiver. L'étang accueille l'un des plus importants dortoirs hivernaux de la Bretagne intérieure. Maximum : 300 le 22/02/90, 134 le 14/02/93.

Quelques individus sont notés jusqu'en mai (3 le 3/05/89).

- **Chevalier arlequin** (*Tringa erythropus*) :

Migrateur occasionnel. Rare au printemps, il est plus fréquent lors de la migration post-nuptiale. Maximum : 10 le 28/09/86.

Une seule observation en hiver : 10 le 14/12/86.

- **Chevalier gambette** (*Tringa totanus*) :

Migrateur régulier. Maximum : 130 le 22/08/92, 40 le 11/09/92. Quelques bandes plus réduites sont également notées au printemps : 14 le 13/04/88, 10 le 9/04/86.

Des individus isolés sont observés jusqu'en juin.

- **Chevalier aboyeur** (*Tringa nebularia*) :

Migrateur régulier de juillet à novembre. Maximum : 25 le 26/11/88, 16 le 6/09/92, 11 le 22/08/93.

Les observations prénuptiales sont plus rares.

- **Chevalier culblanc** (*Tringa ochropus*) :

Migrateur régulier de juillet à octobre. Maximum : 30 le 19/08/88, 21 le 17/07/92, 20 le 5/08/93.

C'est un hivernant occasionnel (5 le 14/12/86). Peu d'observations au printemps : 1 le 14/04/91, 2 du 9 au 11/03/93.

- **Chevalier sylvain** (*Tringa glareola*) :

Migrateur occasionnel, noté de juillet à septembre (dates extrêmes : 1 les 15/07/87 et 15/07/92, 2 le 7/09/93).

Maximum : 4 le 23/08/87, 3 le 1/09/90.

Un seule observation au printemps : 1 le 1/05/88.

- **Chevalier guignette** (*Actitis hypoleucos*) :

Migrateur régulier, hivernant occasionnel. Maximum : 37 le 8/08/92, 33 le 15/08/92, 30 le 31/07/93, 30 le 28/07/90.

- **Tournepierre à collier** (*Arenaria interpres*) :

Accidentel : 1 du 29/08 au 3/09/90.

- **Phalarope à bec large** (*Phalaropus fulicarius*) :

Accidentel : 1 le 30/09/90.

- **Mouette pygmée** (*Larus minutus*) :

Migrateur occasionnel. Noté en avril-mai et août-septembre (dates extrêmes : 1 le 17/04/88, 1 le 10/09/90). Maximum : 18 le 1/05/88, 6 le 1/05/90, 4 le 2/05/91.

La majorité des oiseaux observés est composée de juvéniles ou d'immatures.

- **Mouette rieuse** (*Larus ridibundus*) :

Présente presque toute l'année. Des dortoirs importants sont notés en hiver.

Maximum : 30000 le 13/01/91, 18000 le 13/01/89, 15000 le 15/02/88.

- **Goéland cendré** (*Larus canus*) :

Occasionnel, noté principalement en hiver.

Maximum : 15 le 10/02/88.

- **Goéland brun** (*Larus fuscus*) :

Noté presque toute l'année. Il est de plus en plus fréquent sur l'étang. Maximum : 43 le 16/08/93, 20 les 7 et 8/09/92, 22 le 3/09/92, 17 le 24/04/93, 16 le 30/08/90.

- **Goéland argenté** (*Larus argentatus*) :

Occasionnel. Maximum : 6 le 4/09/85, 6 le 23/04/89, 6 le 7/08/93.

- **Mouette tridactyle** (*Rissa tridactyla*) :

Accidentel : 1 adulte le 13/01/91 après les tempêtes de la première quinzaine de janvier.

- **Sterne caspienne** (*Sterna caspia*) :

Exceptionnel : 1 le 6/09/92, 2 le 11/09/92, 1 le 29/08/93.

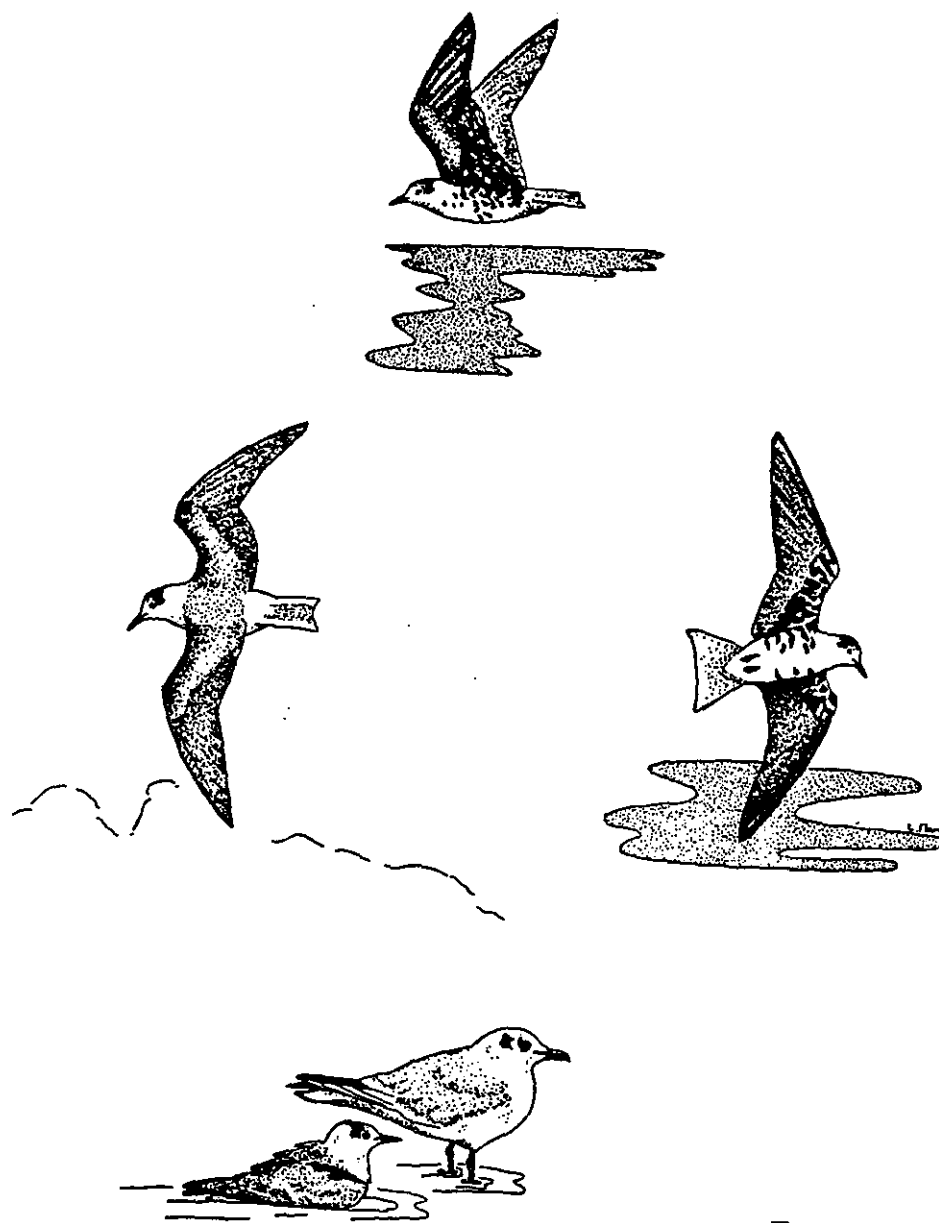
- **Sterne pierregarin** (*Sterna hirundo*) :

Migrateur régulier, noté de mai à octobre (dates extrêmes : 2 le 2/05/91, 2 le 02/10/93).

Maximum : 14 le 26/08/89, 10 le 27/08/86, 8 le 4/09/85.

- **Guifette moustac** (*Chlidonias hybrida*) :
Migrateur occasionnel, noté d'avril à septembre (dates extrêmes : 1 le 25/04/93, 1 le 11/09/92).
Maximum : 3 le 17/06/90.
- **Guifette noire** (*Chlidonias niger*) :
Migrateur régulier. Noté d'avril à octobre, avec un net passage en août et septembre (dates extrêmes : 2 le 16/04/88, 2 le 4/10/92).
Maximum : 38 le 20/08/86, 33 le 10/05/92, 22 le 29/08/89.
- **Guifette leucoptère** (*Chlidonias leucopterus*) :
Exceptionnel : 1 juvénile du 3 au 10/09/92.
- **Coucou gris** (*Cuculus canorus*) :
Migrateur régulier, noté en avril et en août.
- **Martin-pêcheur d'Europe** (*Alcedo atthis*) :
Régulier. Nicheur probable le long de la Cantache.
- **Hirondelle de rivage** (*Riparia riparia*) :
Migrateur régulier. Noté en mars-avril et août. La date la plus précoce : 2 le 15/03/90. Maximum : 500 le 12/04/92.
- **Hirondelle rustique** (*Hirundo rustica*) :
Migrateur régulier et nicheur local. Noté de mars à octobre (dates extrêmes : 2 le 18/03/90, 3 le 11/10/92).
Maximum : 300 le 20/04/80.
- **Hirondelle de fenêtre** (*Delichon urbica*) :
Migrateur régulier et nicheur local. Noté d'avril à septembre (dates extrêmes : 4 le 9/04/87, 30 le 2/09/92).
Maximum : 350 le 22/08/92.
- **Pipit farlouse** (*Anthus pratensis*) :
Migrateur et hivernant régulier.
- **Pipit spioncelle** (*Anthus spinoletta*) :
Migrateur et hivernant occasionnel. Noté d'octobre à mars.
Maximum : 40 le 29/03/92.
- **Bergeronnette printanière** (*Motacilla flava*) :
Migrateur régulier. Noté en mai, août et septembre.
- **Bergeronnette flavéole** (*Motacilla flaveola*) :
Migrateur occasionnel. Noté en avril et septembre.
- **Bergeronnette des ruisseaux** (*Motacilla cinerea*) :
Migrateur et hivernant régulier en petit nombre.
- **Bergeronnette grise** (*Motacilla alba*) :
Présente toute l'année.
Maximum : 500 le 20/09/93
- **Traquet motteux** (*Oenanthe oenanthe*) :
Migrateur occasionnel.
- **Phragmite aquatique** (*Acrocephalus paludicola*) :
Exceptionnel : 1 le 26/08/89.
- **Phragmite des joncs** (*Acrocephalus schoenobaenus*) :
Migrateur occasionnel. Il a probablement niché en 1974.

- **Rousserolle effarvate** (*Acrocephalus scirpaceus*) :
Nicheur régulier. Maximum : 13 chanteurs le 2/06/74.
- **Pouillot fitis** (*Phylloscopus trochilus*) :
Migrateur régulier en avril et août-septembre.
- **Loriot d'Europe** (*Oriolus oriolus*) :
Exceptionnel : 2 le 16/03/93, 1 le 3/07/93.
- **Bruant des roseaux** (*Emberiza schoeniclus*) :
Présent toute l'année. Nicheur régulier. Maximum : 8 chanteurs le 13/06/93.



Etang de Chatillon
3/09/92

Conclusion

La liste des espèces énumérées démontre l'intérêt primordial de l'étang pour l'avifaune en Ile-en-Vilaine. Il constitue le troisième site du département, en terme qualitatif et quantitatif, après la baie du Mont St-Michel et la Rance maritime.

Avec la création de la réserve et l'interdiction de la chasse, le Conseil Général a valorisé l'étang. Les oiseaux peuvent désormais y stationner en toute quiétude.

La présence des bovins dans la réserve est également un atout et favorise l'hivernage des oies et des canards siffleurs. Le Vanneau devrait probablement pouvoir y nicher de nouveau.

Une meilleure gestion de l'eau augmenterait probablement les capacités d'accueil de l'étang.

L'installation d'un affût, avec possibilité d'accès limité, faciliterait considérablement les dénombrements.

Je remercie tous mes collègues ornithologues amateurs qui ont transmis leurs observations, et particulièrement Laurent Mary et Pascal Lhoutellier qui, depuis 1989, assurent une présence régulière sur le site. Mes remerciements iront également au personnel de la D.A.E. (Direction de l'Aménagement et de l'Environnement) qui nous a également transmis des informations utiles.

Observateurs ayant transmis leurs observations :

Patrick Alber,	Matthieu Beaufile,	Denis Breton,
Marcel Cador,	Emmanuel Chabot,	Laurent Chataignère,
Jean-Paul Cherruault,	Guy-Luc Choquené,	Jean-Pierre Coco,
Filipe Contim,	Alain Desnos,	Benoit Duchenne,
Bruno Gaudemer,	Lionel Gohier,	Régis Gohier,
Nicolas Greff,	Bernard Guillemot,	Laurent Helbert,
Bertrand Helsens,	Caroline Houalet,	Jean-Marc Joly,
Alain Ladet,	Michel Ledard,	J. Le Dru,
Arnaud Le Kervenn,	Joseph Le Lannic,	Patrick Le Mao,
Jacques Le Priol,	Pascal Lhoutellier,	Jean-Yves Louis,
Jacques Maout,	Franz Maréchal,	Laurent Mary,
Maurice Pena,	Patrick Péron,	Fanch Pustoc'h,
Ron Schuddeboom,	Jérôme Templon,	Sylvie Templon,
Pierre Tillier,	Jean-Luc Toullec,	Odile Uzureau.

Suivi ornithologique à la Pointe du Grouin

Pascal LHOUTELLIER

I. Introduction

Un suivi de la migration post-nuptiale sur le littoral n'est pas chose aisée dans la mesure où beaucoup de facteurs (climatiques notamment) peuvent influencer sur la présence des oiseaux. C'est pourquoi les résultats des suivis de 91 et 92 ne peuvent donner qu'une idée approximative de la réalité. Ils constituent néanmoins une base de données pour quiconque s'intéresserait à la migration post-nuptiale le long des côtes.

Nous avons accordé une importance toute particulière aux espèces les plus fréquemment observées, à savoir le Puffin des Anglais, les Sternes, les Fous de Bassan, le Pétrel fulmar et les Labbes.

II. Le Puffin des Anglais

Cette espèce est observable tout l'été, depuis juin jusqu'à la mi-septembre avec un maximum de données entre la mi-août et le début septembre. Celles-ci concernent le plus souvent le Puffin des Baléares (*P.puffinus mauretanicus*) (environ 78 % des données) par petits groupes de 6 à 12 individus. Il n'est cependant pas exceptionnel d'observer des rassemblements de plusieurs dizaines d'individus à moins d'un mille des côtes (73 le 13/08/82, 50 le 27/08/91). Des observations d'individus isolés concernent plutôt la sous-espèce type et sont effectuées pour la plupart entre le 10/07 et le 10/08, au lever du jour ou à la tombée de la nuit, les Puffins rentrant ou sortant dans la baie du Mont Saint-Michel.

Pourtant le passage des Puffins est sans aucun doute beaucoup plus conséquent qu'il n'y paraît, nombre d'entre eux passant en effet loin des côtes.

III. Le Pétrel fulmar

Pour cette espèce, on ne peut pas parler de migration, mais plutôt de dispersion après la période de nidification.

L'espèce peut être observée tous les jours du mois de juillet au mois de septembre (observations quasi-quotidiennes en août 82 et 91 et nombreuses en 92) et dans deux types de comportement :

- pêche au large (au niveau du Phare du Herpin)
- vol autour de l'île des Landes.

A noter que depuis quelques années des couples sont observés en période prénuptiale mais rien cependant n'a permis de déceler un quelconque indice de nidification.

IV. Le Fou de Bassan

Cette espèce qui n'a fait l'objet d'aucun recensement particulier en raison de l'abondance des observations (entre 30 et 50 individus observés le soir) confirme, s'il en était besoin, la richesse piscicole de la baie du Mont Saint-Michel.

Il convient cependant de noter les stationnements d'1 ind. en août 89, 1 ind. en 91 et 2 ind. en 92 sur l'île de Landes, fait suffisamment exceptionnel pour être remarqué.

V. Les Sternes

D'une manière générale, les deux espèces communes s'observent de juin à septembre avec un passage plus marqué fin juillet-début août pour la Sterne caugek (qui niche d'ailleurs non loin de là sur l'îlot de la Colombière, St-Jacut-22) et après la première décade d'août pour la Sterne pierregarin (qui niche également sur l'île au Moine en Rance maritime).

Les observations effectuées ne font que confirmer le statut déjà connu de ces deux espèces. La fréquence de passage se situe est de 10 à 20 individus par heure.

On peut observer parfois, le matin ou en soirée des stationnements sur l'île des Landes (43 ind. le 10/08/82 et plusieurs rassemblements d'environ 30 ind. en 1992).

A l'observation quotidienne de ces deux Sternes, il convient d'ajouter des espèces beaucoup moins communes. La Sterne arctique (4 en 1991, 3 en 92) et la Sterne de Dougall (2 en 88, 6 en 91, 2 en 92) passent en très petit nombre le long de nos côtes. Cependant l'identification à distance constitue un obstacle suffisant pour que l'on puisse dire que le nombre d'individus de passage est sous-estimé, sans pour autant discuter leur statut d'espèces peu communes.

On doit aussi noter le passage assez surprenant d'une Sterne caspienne en 1982 et d'une Sterne hansel en 1991. Cette dernière observation est à rapprocher de celle effectuée à Falguérec (56) fin juillet 1991.

Enfin, on remarquera l'absence de données concernant la Sterne naine qui est pourtant observable en migration post-nuptiale chez nos confrères normands, ainsi que plusieurs données concernant les Guifettes noire et moustac, d'habitude observées à l'intérieur des terres sur les étangs.

VI. Les Labbes

Leur présence est en relation directe avec celle des Sternes. En effet les Labbes (surtout le Labbe parasite et le Labbe pomarin) passent leur temps à pourchasser les Sternes durant cette période de dispersion.

Il semble d'autre part évident que leur présence (et surtout la fréquence du passage) est influencée par l'abondance ou non de forts coups de vent. En effet, les vents forts poussent les oiseaux à se rapprocher des côtes.

Les observations nombreuses de Labbes en 1992 coïncident aussi avec l'abondance de vents forts durant tout le mois d'août : 5 avis de grand frais et 2 avis de coup de vent.

D'autre part, si l'on s'en tient aux observations effectuées en 82, 91 et 92, les Labbes font surtout leur apparition après la mi-août et durant septembre, et des observations de P.Yésou au large des Sables d'Olonne de 83 à 88 montrent qu'on peut également les observer dès la dernière décade de juillet.

Le Grand Labbe est régulièrement observé en août 1991 (1 le 18, 1 le 20, 4 le 23, 2 le 24, 2 le 26, 2 le 27, 1 le 29) et de façon plus irrégulière en 1992 (1 le 25/08 et 2 le 26/08). Pour cette espèce, la présence des Sternes est un facteur moins important puisqu'il lui arrive fréquemment de pourchasser des Goélands et nous avons même observé 2 Grands Labbes pourchassant un Fou de Bassan.

Pour ce qui est des petits Labbes (Pomarins et Parasite), il semblerait que le Labbe parasite soit bien plus fréquemment observé que le Labbe pomarin ce qui pourrait lui conférer le statut d'espèce plus commune. En réalité, les observations de P. Yésou montrent que le Labbe pomarin passe plutôt au large des côtes alors que le Labbe parasite se rapproche beaucoup plus facilement du littoral.

VII. Autres observations

Il convient d'ajouter à la liste des espèces précédentes certaines autres n'ayant pas fait l'objet de suivi particulier mais qui sont observées assez souvent.

- La Macreuse noire notée tous les soirs par groupes de 20 à 50 individus sortant de la baie de Mont Saint-Michel.

- Le Courlis corlieu qui passe très fréquemment au dessus de la pointe du Grouin.

- Les passereaux : Pipits spioncelles et farlouses, Hirondelles, Gobemouches noirs, Rougequeue à front blanc, etc...

Enfin pour les espèces peu communes, en plus des Sternes hansel et caspienne, la Mouette de Sabine a été observée en 1991, le Pétrel tempête en 1992 et le Puffin fuligineux en 1982.

VIII. Conclusion

Les suivis réalisés en 1991 et 1992 durant le mois d'août ont permis de préciser le statut de certaines espèces d'oiseaux pélagiques. Cependant, nul doute qu'il y a en ce domaine beaucoup de précisions à apporter : un suivi au mois de septembre ne serait pas inutile, tout comme un travail en collaboration avec le GONm qui pourrait recueillir, à la pointe de Granville en particulier, des observations intéressantes.

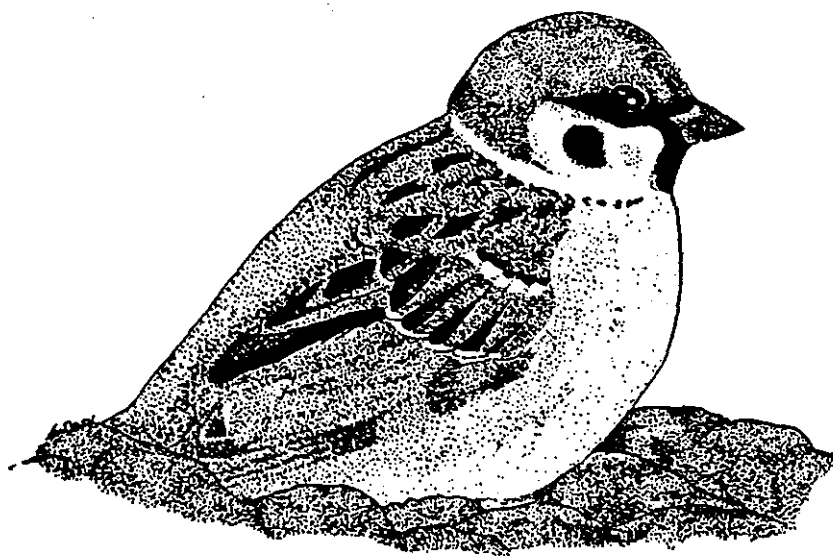
L'expérience du suivi sera sans doute reconduite en 1993. N'hésitez pas à prospecter ce site, d'un intérêt ornithologique considérable en période post-nuptiale !

Bibliographie

Géroudet P. 1982 : Les Palmipèdes, Delachaux et Niestlé, Paris, Neuchâtel, 288 pp.

Harrison P. 1983 : Seabirds, an identification guide, Croom Helm, 448 pp.

Yésou P. 1988 : Les Oiseaux de mer au large des Sables d'Olonne en été : bilan de 6 années d'observation (1983-88), La Gorgebleue n° 8, pp 19-33.



Le Moineau friquet en Ile-et-Vilaine

Laurent MARY

I. Une espèce à suivre

En feuilletant les données du groupe ornithologique d'Ile-et-Vilaine depuis une dizaine d'années, on se rend compte d'un manque certain de données sur le Friquet.

Loin pourtant d'être une rareté dans notre département et contrairement à son cousin le Moineau domestique, omniprésent, le Moineau friquet possède une répartition très localisée qui explique sûrement cette lacune.

Au niveau régional, comme le précise Jean-Pierre Annézo, la répartition de l'espèce est énigmatique : "en dehors de l'îlot implanté dans le Bas-Léon, le Friquet demeure en effet absent à l'ouest/nord-ouest d'une ligne Lorient--Saint-Brieuc. Cette physionomie de la répartition peut être comparée à celle de la Grande-Bretagne qui présente de vastes territoires inoccupés sur son littoral occidental : Cornouailles, Pays de Galles".

Ce défaut de répartition peut être comparé à d'autres espèces subissant l'effet de péninsule comme le Lorient d'Europe ou le Rossignol philomèle par exemple.

Le Friquet pourrait donc naturellement être mal représenté dans notre région. Hesse le donnait cependant comme très commun en 1938.

Déjà peu nombreux et comme beaucoup d'espèces strictement inféodé au bocage, le Friquet voit peser sur lui des menaces grandissantes : arasement des talus, concurrence avec l'Etourneau sansonnet et le Moineau domestique vis-à-vis des sites de reproduction (ces deux espèces sont également cavernicoles).

En résumé, le Moineau friquet (*Passer montanus*) est une espèce à suivre.

Afin d'avoir une idée précise sur la répartition réelle du Friquet dans notre département, une prospection s'impose.

Pour des raisons de temps et de moyens, je n'ai pu pour ma part prospecter que sur le canton de Fougères, où j'ai trouvé une trentaine de sites occupés. Le Friquet est donc bien présent, en nombre restreint il est vrai. D'autres données m'ont été fournies pour l'ensemble de l'Ile-et-Vilaine et, si la prospection continue dans les années à venir, elles permettront de faire une cartographie détaillée de l'espèce sur le département, mais aussi de mieux cerner les exigences de l'espèce vis-à-vis du milieu et des sites de nidification.

Une enquête hivernale serait aussi intéressante. En effet, l'espèce étant grégaire en hiver, une estimation des effectifs par secteurs serait envisageable.

II Enquête Friquet : exemple d'une fiche de site

numéro	lieu-dit	couples nicheurs	site
1	La Charbonnière (Fougères)	1	grange
2	La Corbelière (Fougères)	3	grange
3	La Boitardière (Fougères)	?	grange
4	Lalleu (Selle-en-Luitré)	3	hameau
5	La Loierie (Châtillon)	3	ruine
6	Bois Tétard (Selle-en-Luitré)	?	bâtiments neufs
7	Les Noés (Selle-en-Luitré)	1	grange
8	Selle-en-Luitré	1	bourg
9	Vaux (Beaucé)	1	hameau
10	Soinière (Beaucé)	?	vieille ferme
11	La Métairie (Beaucé)	2	vieille ferme
12	La Noguerie (Javené)	8	vieille ferme
13	La Maison blanche (Javené)	?	vieille ferme
14	La Baudussière (Javené)	4	vieille ferme
15	L'Onglée (Javené)	?	vieille ferme
16	La Brulerais (Javené)	2	vieille ferme
17	La Pierre (Javené)	1	vieille ferme
18	La Basse Corvinière (Billé)	2	vieille ferme
19	Lefastière (Javené)	?	vieille ferme
20	Le Quartier (Javené)	1	hameau
21	Parcé	?	bourg
22	Passillé (Parigné)	6	vieille ferme
23	Parigné	2	bourg
24	La Bouliée (Parigné)	1	vieille ferme
25	La Garie (Fougères)	?	ruine

? : présence, nidification très probable ; jusqu'à 20 ou 30 individus présents

Le total des couples nicheurs sur ces 25 sites occupés est de 43 couples, mais il est largement sous-estimé du fait des nidifications probables.

En tout, une centaine de sites ont été prospectés.

III Remarques

Toutes les fermes entre Javené et Châtillon présentent des sites favorables (vieilles fermes ou granges en pierres de schiste présentant de nombreuses cavités). Les quelques fermes prospectées entre Javené et Parcé montrent une relative abondance du Friquet dans cette zone, le Domestique y restant cependant majoritaire. Sauf quelques exceptions, les fermes entre Parcé et Châtillon semblent moins nombreuses par secteur et peut-être moins favorable, le Friquet restant cependant présent (cf. secteur du "Quartier").

Au sud de Fougères, la nidification du Friquet ne se fait que sur des vieux murs en pierre de schiste toujours en compagnie du Domestique. Des lacunes dans la prospection cachent peut-être d'autres modes de nidification, mais l'absence d'observations à l'écart des fermes, ainsi que l'absence de vieux arbres tendent à conforter cette affirmation.

A priori, le Friquet ne semble pas plus craintif que le Domestique sur les secteurs prospectés. On l'approche plus ou moins bien suivant les sites : à la Noguerie, j'ai pu approché un individu devant son trou à moins de dix mètres.

D'après toutes les observations, la fin avril correspond à la construction du nid pour le Friquet. Les matériaux transportés sont essentiellement des plumes (de poule) mais aussi de la paille et quelquefois des végétaux verts comme à Passillé.

L'emplacement du nid est choisi dans les cavités d'un vieux mur de schiste ou de granite (si le Friquet ne niche que dans les murs de schiste au sud de Fougères, c'est sans doute que les fermes en granite se font plus rares). En fait, la nature de la roche n'a sans doute que peu d'importance dans le choix du site, du moment que la façade choisie présente de nombreux trous. Dans la plupart des cas, le Friquet partage le site avec le Domestique. Les cavités sont plus ou moins espacées selon les sites (par exemple à Passillé trois cavités sont espacées chacune de vingt centimètres). La plupart du temps, les murs sont nus de toute végétation (à Passillé, une cavité se trouve cachée sous un lierre). La hauteur de la cavité ne semble avoir que peu d'importance (une cavité à un mètre du sol à la Baudussière), cependant le Friquet semble boudier les dessous de toits et de gouttières tant appréciés par son cousin. La proximité d'une route ou d'un lieu fréquenté ne semblent pas non plus le gêner. Pourtant il est plus fréquent de le trouver sur le tour des fermes que face à la cour.

Voici le récit d'un accouplement observé à Passillé : la femelle est posée sur un fil lorsque le mâle arrive en vol et s'accouple presque aussitôt pendant cinq secondes. Pendant l'acte, la femelle fait vibrer ses ailes. Ensuite, le couple s'envole pour aller se nourrir à terre en émettant le cri rauque caractéristique du Friquet (trrrrhec...trrrrhec...).

Entre Parigné et Landéan, le secteur semble peu favorable, la prospection de fermes a priori intéressantes est restée sans succès.

Le secteur de Parigné est intéressant mais les sites favorables sont relativement peu nombreux. Les quelques vieilles fermes du secteur accueillent des petits noyaux de population non négligeable. A Passillé, le Friquet semble aussi commun, sinon plus, que le Domestique.

IV Conclusion

Le Friquet est bien présent dans la région de Fougères. Une enquête élargie au niveau départementale semble intéressante à réaliser. Elle devrait permettre de mieux connaître le statut du Moineau Friquet en Ile-et-Vilaine.

Des fiches d'enquête sur l'hivernage et la nidification de cette espèce doivent servir de support pour les recherches.

Bibliographie

Annézo J.-P. : 1991 un moineau peut en cacher un autre : le Friquet (*Passer domesticus*) en Bretagne. Ar Vran volume 2 N° 1 - G.O.B.

Géroudet P. 1957 : Les Passereaux III - Des pouillots aux moineaux. éditions Delachaux et Niestlé.

Guermeur Y et J.Y. Monnat 1980 : Histoire et Géographie des Oiseaux nicheurs de Bretagne - S.E.P.N.B.- C.O.B. Ministère de l'environnement et du Cadre de vie.

Documents annexes

Fiche enquête "Nidification du Moineau friquet"

Fiche enquêt "Hivernage du Moineau friquet"

Enquête sur la nidification du Moineau friquet en Ile-et-Vilaine

. lieu-dit / commune :

. description du site :

. nombre de cavités occupées -- description :

. nombre de Friquets observés :

. présence du Moineau domestique sur le site :

- absent
- moins de Domestiques que de Friquets
- plus de Domestiques que de Friquets
- autant de Domestiques que de Friquets

. description de comportements caractéristiques :

**. cartographie de la nidification aux alentours de Fougères (carte IGN 1317 est) :
localisation, dates de prospection et description précises des lieux**

**A déposer à la section ou à renvoyer à : Laurent Mary, 35 rue de Bretagne, 35133
Beaucé**

Merci d'avance et bonnes observations...

Enquête sur les sites d'hivernage du Moineau friquet en Ile-et-Vilaine

. date :

. lieu-dit / commune :

. description du site :

. nombre de Friquets observés :

. nombre et espèces des autres oiseaux de la troupe :

. description de comportements caractéristiques :

. nom de l'observateur :

A déposer à la section ou à renvoyer à : Laurent Mary, 35 rue de Bretagne, 35133
Beaucé

Merci d'avance et bonnes observations...

Le Choucas des tours en Ile-et-Vilaine

Jean-Luc CHATEIGNER

I. Introduction

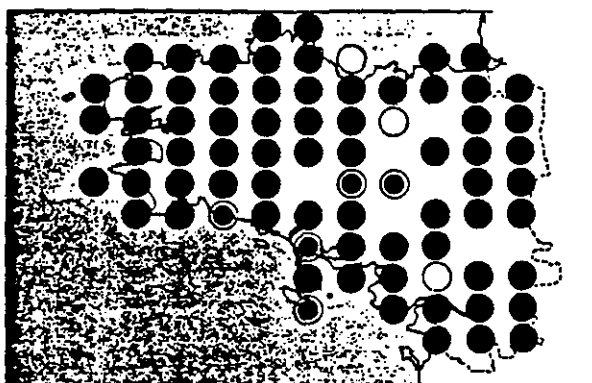
Il est des oiseaux dont la présence si évidente dans notre environnement nous laisse souvent indifférents. Des a priori apparaissent sur leur évolution. Cela semble être le cas pour le Choucas des tours. Afin de préciser son statut et suivre dans les années à venir sa dynamique, une enquête a été menée au printemps 1989.

II. Historique

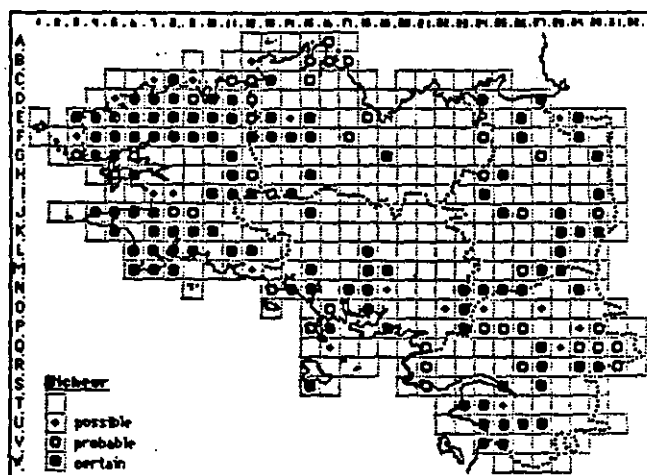
Deux enquêtes réalisées sur les oiseaux nicheurs de Bretagne nous renseignent sur la répartition du Choucas dans notre région :

- Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne (Guermeur et Monnat) : cet atlas, réalisé entre 1970 et 1975 avec pour trame la carte IGN au 1/50000e, nous donne une vision globale et régionale de la distribution du choucas. Il nous montre, en particulier, une occupation totale des cartes d'Ile-et-Vilaine.

- Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne (G.O.B) : cet atlas, réalisé entre 1980 et 1985 avec pour trame un carré de 10 kms de côté, donne une idée plus précise sur sa répartition en Ile-et-Vilaine.



[carte atlas 1970-1975]



[carte atlas 1980-1985]

III. Méthode de prospection

Le découpage du département en une dizaine de zones a permis, après répartition des différents secteurs, une exploration systématique des communes d'Ille-et-Vilaine. Chaque commune a été visitée au moins une fois pendant le printemps 89, la période de recherche s'étendant de début avril à fin juin. Les églises ont été totalement prospectées, les châteaux et autres monuments plus partiellement.

IV. Résultats

année de prospection	A communes total	B communes visitées	% (B*100)/A	C Choucas présents	% (C*100)/B
1975	359	147	41	18	12
1989	352	349	99	49	14

- Taux de prospection des communes et taux de présence du Choucas en Ille-et-Vilaine.
Comparaison des deux enquêtes 1975 et 1989. -

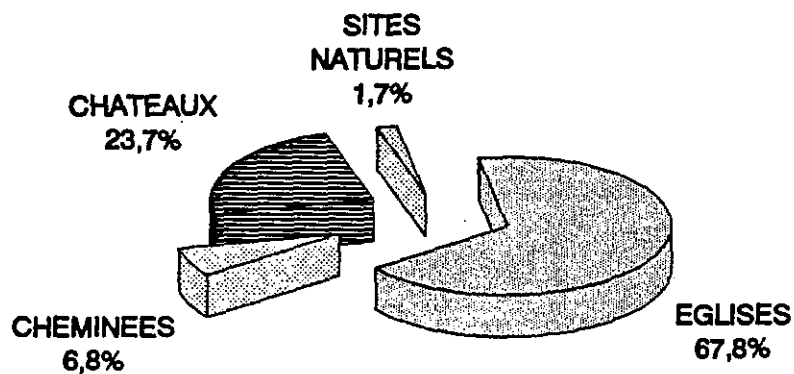
Remarque : Trois communes n'ont pas été prospectées : Meillac, Cancale et la Noé-Blanche.

L'augmentation des sites occupés est peu sensible du fait d'une plus grande prospection de communes en 1989 non occupées par le Choucas. En 1975, les sites où la présence du Choucas était probable ont été visités en priorité.

V. Type de sites occupés

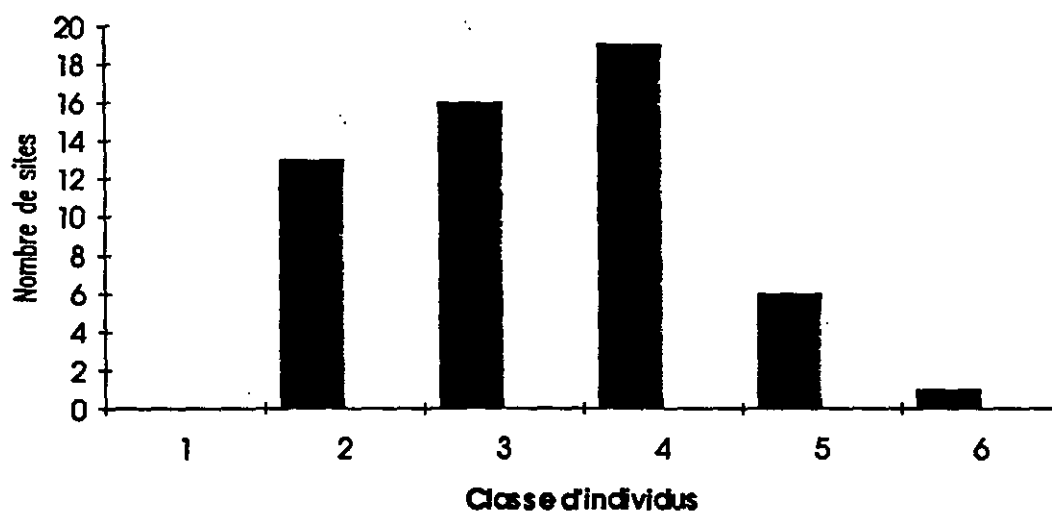
Les clochers des églises restent le lieu de prédilection de l'installation des colonies. Les châteaux, avec une potentialité plus forte de cavités pour la nidification, accueillent les colonies les plus importantes (Vitré, Châteaugiron). L'utilisation des cheminées est pratiquement toujours constatée lorsque le clocher de l'église est déjà occupé, sauf pour Fougères où la nidification ne semble s'effectuer que sur les cheminées (à préciser). Les colonies rupestres n'existent pas en Ille-et-Vilaine, si ce n'est la reproduction isolée d'un couple de Choucas dans une carrière près de Bain-de-Bretagne. De même, la nidification dans les trous d'arbres ne nous a pas été rapportée.

TYPES DE MILIEUX OCCUPES



VI.Importance numérique des colonies

IMPORTANCE NUMERIQUE DES COLONIES



Légende : Classe 2 (moins de 4 individus par site)
 Classe 3 (de 5 à 9 individus par site)
 Classe 4 (de 10 à 19 individus par site)
 Classe 5 (de 20 à 49 individus par site)
 Classe 6 (plus de 50 individus par site)

La majorité des colonies (87%) regroupe moins de 20 individus. La colonie la plus importante ou donnée comme telle, est celle de Vitré. En fait, il s'agit de plusieurs colonies, deux au minimum (ville de Vitré avec 134 individus et château des Rochers avec 60 ind.) mais vraisemblablement plus car au moins cinq sites différents sont occupés en ville de Vitré.

VII. Quelques indications sur les mouvements prénuptiaux

La sensibilisation des observateurs à cette espèce en 1989 nous a permis de noter un certain mouvement dans la population de Choucas présente chez nous. Un passage est décelable de mi-mars à mi-avril :

- des passages d'individus sont notés à St Just le 19/03, 1 ind. à Châtillon-en-Vendelais, 3 le 3/04 ; à Rennes, 3 le 12/04.

- des stationnements plus ou moins longs sont observés sur certains clochers non occupés habituellement : 17 à Corps-Nuds le 30/03 puis 4 au même endroit pendant un mois, 2 ind. début avril à Cesson, à Chantepie et à Piré-sur-Seiche.

- les effectifs de certaines colonies sont gonflés par des apports extérieurs : 200 ind; à Châteaugiron le 20/03 ; 40 ind. au Grand-Fougerais le 12/03 ; 60 ind. à Argentré-du-Plessis le 2/04.

VIII. Distribution du Choucas des tours en Ile-et-Vilaine

"Cet oiseau est très irrégulièrement distribué dans notre pays ... sa distribution manifeste d'étonnantes disparités locales..." : cette citation de Guermeur et Monnat dans "Histoire et Géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne" peut être reprise ici. En effet, dans notre département, les secteurs les mieux occupés sont le sud-est et le sud. Une large zone au centre du département est inoccupée par le Choucas, notamment la Ville de Rennes qui n'accueille pas de couple lors de l'enquête de 1989. Toutefois, un couple y est noté en 1988 mais il ne sera pas retrouvé ensuite.

L'absence dans certaines zones pourrait avoir un début d'explication dans le fait que l'architecture des églises de Haute-Bretagne privilégie souvent les petits clochers fermés, couverts d'ardoises, n'offrant aucune cavité propice à retenir les Choucas.

IX. Evolution des effectifs

Deux indications nous permettent d'appréhender cette évolution :

- Un résultat partiel de l'enquête de 1975 nous montre une occupation de 17 communes sur un échantillon de 80 communes visitées. Ces mêmes 80 communes revisitées en 1989 nous donnent 27 communes occupées, avec 13 communes occupées en 1989 sur les 17 de 1975.

- A Vitré, Guermeur et Monnat notent seulement la présence de quelques couples. Or, comme nous l'avons vu, cette commune possède plusieurs colonies.

X. Conclusion

Cette enquête nous a montré que les effectifs de Choucas se sont accrus dans les années 1980 en Ile-et-Vilaine. La distribution irrégulière et clairsemée du Choucas dans notre département reste difficilement interprétable. L'attractivité médiocre des sites, l'intervention de l'homme (destruction, obturation des cavités de nidification), la difficulté à trouver les sites de nourrissages (prairies naturelles par exemple) peuvent expliquer partiellement cet état de fait.

Mais nous pouvons constater que les sites potentiels restent encore nombreux dans notre région.

Participants à l'enquête :

Bellier Daniel	Helbert Laurent	Louis Jean-Yves
Chateigner Jean-Marc	Houalet Caroline	Olo Jacques
Chateigner Jean-Luc	Ledard Michel	Malnoury Loïc
Chefson Patrick	Le Lannic Jo	Maout Jacques
Choquené Guy-Luc	Le Mao Patrick	Pustoc'h Fanch

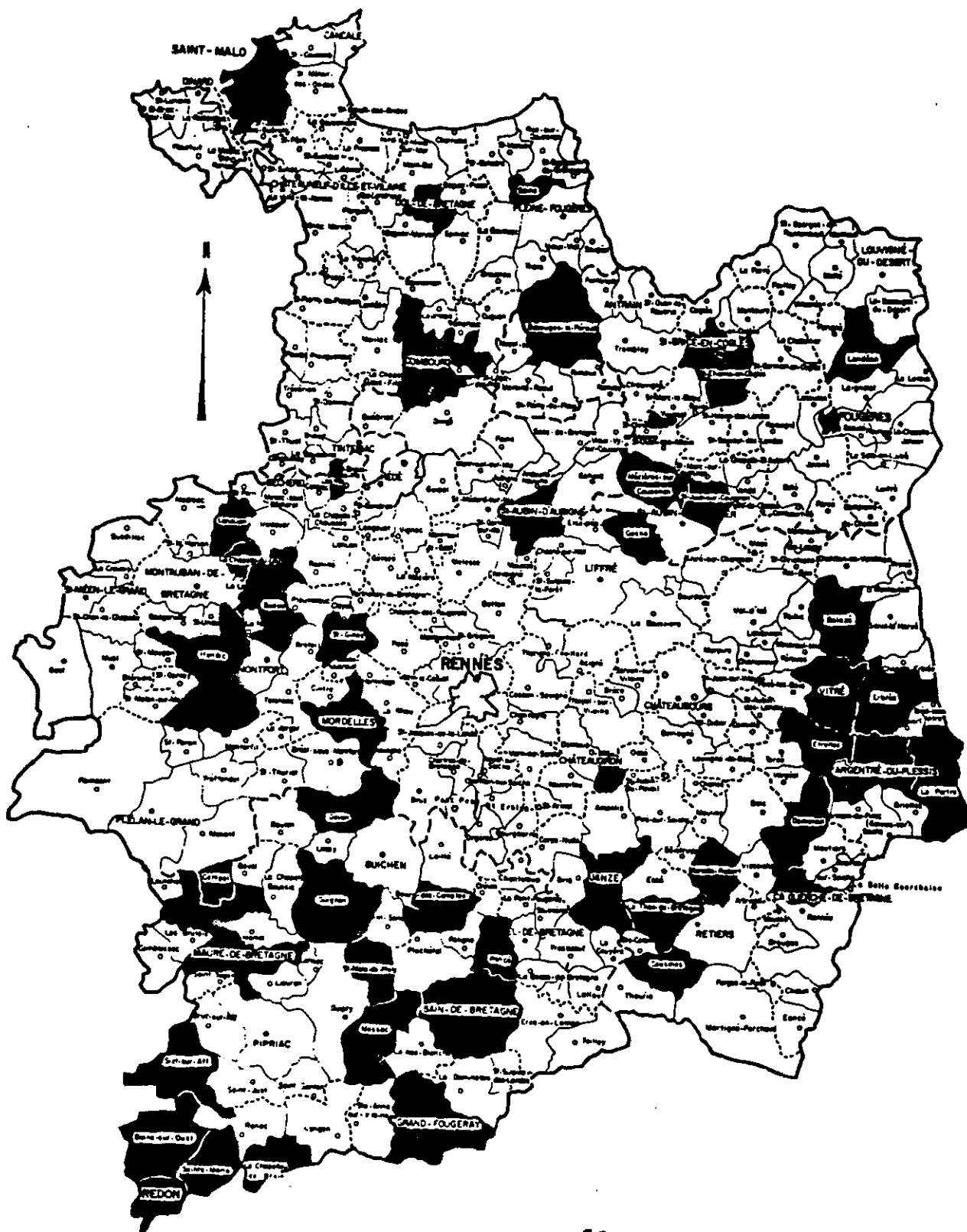
Bibliographie

Guermeur Y. & Monnat J.Y. 1980 : Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. SEPNB / AR VRAN.

Documents annexes

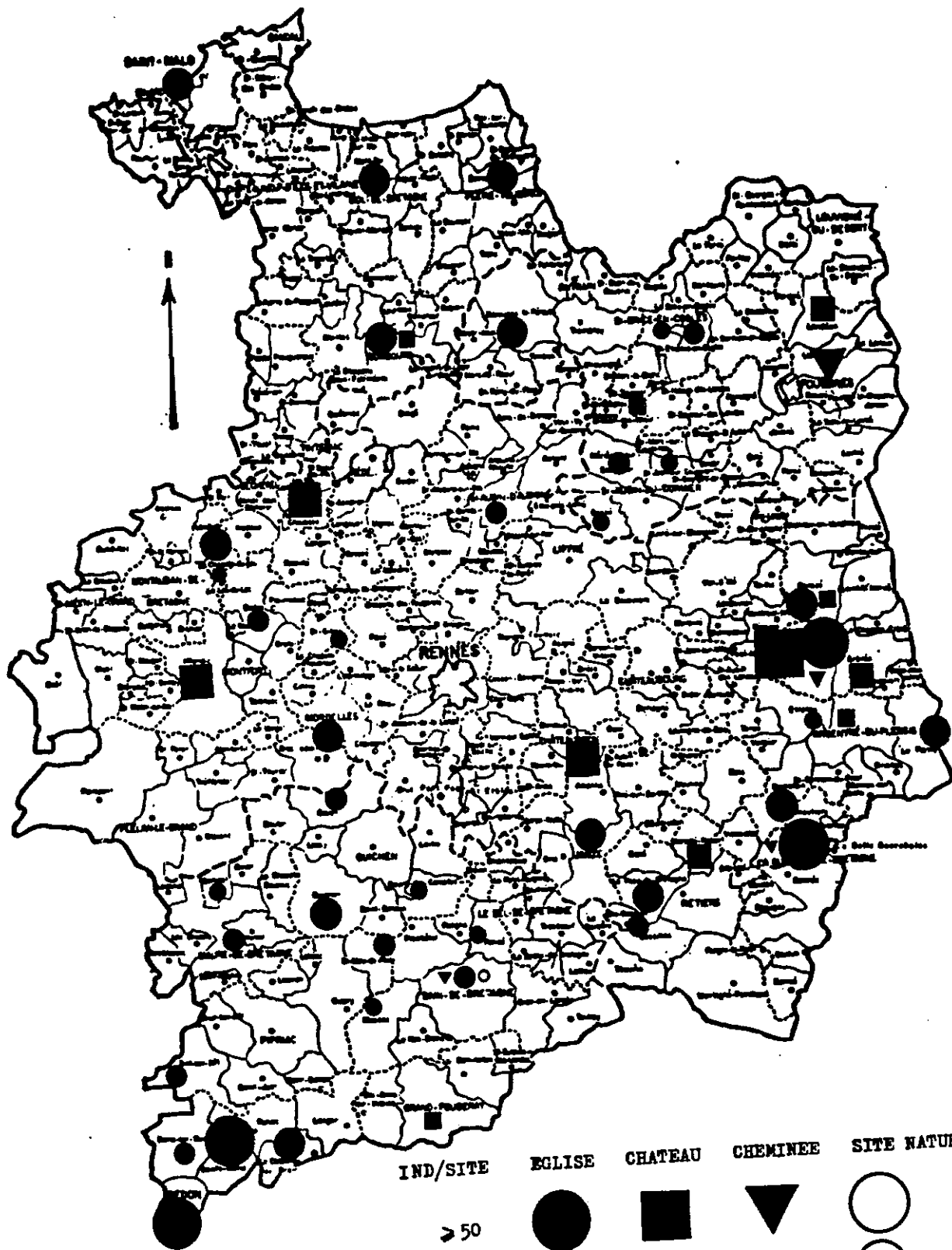
Carte des communes occupés par le Choucas des tours en 1989

Carte des sites occupés et de la densité d'occupation par sites



COMMUNES OCCUPEES PAR
LE CHOUAS DES TOURS

EN 1989



IND/SITE

EGLISE

CHATEAU

CHEMINEE

SITE NATUREL

> 50

20 - 49

10 - 19

4 - 9

< 4

Echelle: 1/5 000 000